



la tribune

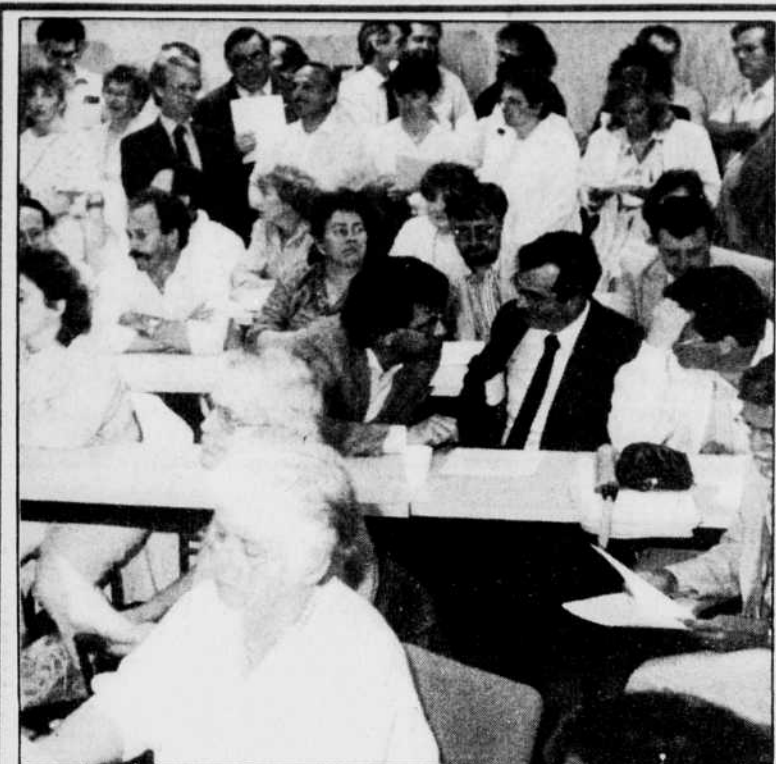


"J'ai posé un geste stupide", reconnaît Nilan C 1

78e ANNÉE
No 52

SHERBROOKE, MERCREDI 22 AVRIL 1987

Samedi-dimanche: 75 cents - semaine: 45 cents
Livraison à domicile: \$2.65 par semaine.



Environ 150 personnes, dont 60 directeurs d'école et des parents, ont assisté à l'assemblée du conseil des commissaires hier soir. (Photo La Tribune par Claude Poulin)

Légalité de la résolution mise en doute

La CSCS suspend la destitution du directeur général

par Michel RONDEAU
SHERBROOKE — Jus-
qu'à nouvel ordre, Ber-
nard Desruisseaux conserve
son poste de directeur général
de la CSCS.

Le conseil des commissaires de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke a décidé hier soir de suspendre l'application de sa résolution offrant un nouveau poste à M. Desruisseaux et lui demandant une réponse au plus tard le 21 avril.

Une assistance de quelque 150 personnes, dont de nombreux parents et une soixantaine de directeurs d'école — peut-être la plus forte présence du public jamais vue à une assemblée du conseil des commissaires — a participé à la réunion, refoulant des curieux jusque dans le hall d'entrée. Écoutant religieusement chaque phrase des débats, ce public commentait toutefois à voix basse les échanges des commissaires.

Le commissaire Jean-Robert Langlois a déclaré qu'il avait consulté des collègues de travail sur la légalité de la résolution du conseil du 13 avril.

Selon les avis qu'il a reçus, il semble possible que le conseil des commissaires ne pouvait pas, à cette assemblée, prendre une décision au sujet du directeur général, compte tenu du fait qu'il s'agissait d'une réunion spéciale et qu'il n'y avait qu'un sujet à l'ordre du jour: le rapport du directeur général sur l'analyse institutionnelle.

Selon M. Langlois, l'article 173 de la Loi de l'instruction publique

mentionne qu'en réunion spéciale, seuls les sujets mentionnés dans l'ordre du jour peuvent être abordés, à moins que tous les membres du conseil soient présents et qu'ils consentent à ajouter d'autres points, ce qui n'était pas le cas le soir du 13 avril, dit M. Langlois.

Le conseil des commissaires demande donc un avis juridique à ce sujet.

Selon le commissaire Gérard Prince, il apparaît même important de vérifier aussi si l'esprit de la loi implique que les suites du rapport du directeur général peuvent aussi être considérées comme des points nouveaux à l'ordre du jour.

Il faut noter que, ce soir-là, les commissaires ont continué à questionner le directeur général sur son rapport un certain temps même après avoir adopté la résolution lui offrant un autre poste.

La commissaire Louise Roy, pour sa part, s'est retirée de la salle immédiatement après cette décision en déclarant qu'elle ne voulait plus aborder le reste des points relatifs à ce dossier hier soir.

Elle a lancé qu'au lieu de suspendre la résolution du 13 avril, le conseil aurait intérêt à suspendre l'épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête du directeur général. Elle a aussi reproché au conseil de n'avoir pas vérifié la légalité de son geste avant de le poser. Elle a dit porter un profond respect à M. Desruisseaux et aux gens qui s'étaient mobilisés hier soir pour assister à l'assemblée.

Pour réduire le gaspillage dans les logements

Sherbrooke impose les compteurs d'eau

par François GOUGEON
SHERBROOKE — Après avoir vainement prêché durant de nombreuses années l'élimination du gaspillage de l'eau potable, la Ville de Sherbrooke vient de prendre les grands moyens pour atteindre cet objectif.

C'est ainsi que le maire Jean Paul Pelletier, lors d'une conférence de presse donnée hier à l'usine de traitement J.M. Jeanson, a annoncé que toutes les unités d'habitation de Sherbrooke seront munies de compteurs d'eau au cours des prochaines années, comme cela existe depuis longtemps en matière de consommation d'électricité.

Ce faisant, la taxe universelle de 90 \$ par année par logement pour l'eau potable sera éliminée et les citoyens paieront pour ce qu'ils consomment exactement.

"Les gens qui font une consommation normale d'eau potable, qui ne gaspillent pas, ne paieront pas plus cher que la taxe actuelle. Il pourra même leur en coûter moins cher. Mais plus les gens prendront d'eau, plus ils devront payer. C'est une question d'équité pour tout le monde", a déclaré Jean Paul Pelletier, qui s'est montré scandalisé par une photo parue "dans un journal local, LA TRIBUNE je crois", montrant un arrosoir déversant en plein début de mars de l'eau potable pour faire fondre plus rapidement la neige.

"Quand on voit des choses semblables et qu'en plus les gens semblent trouver ça drôle, alors la situation est rendue grave. Car il ne faut pas oublier que cette eau ainsi gaspillée tout à fait inutilement a dû être pompée, traitée et distribuée dans le réseau, à des coûts qui vont toujours en augmentant", a poursuivi le maire.

Rattrapage à faire

Celui-ci a noté que le Québec, contrairement aux autres provinces, tire de l'arrière dans le contrôle de la consommation d'eau potable.

"Au Québec, c'est seulement environ 10 pour cent de l'eau qui passe par compteurs alors qu'en Ontario c'est 90 pour cent... Il est évident que les compteurs ont pour effet de réduire considérablement le



Le maire Jean Paul Pelletier a annoncé hier que les logements de Sherbrooke seront à l'avenir munis de compteurs d'eau de petite dimension: à peine sept pouces et demi de longueur. (Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

gaspillage. A Edmonton (Alberta), la diminution a été de 50 pour cent suite à l'installation de compteurs", a expliqué Jean Paul Pelletier, qui s'empresse toutefois de faire remarquer qu'il n'est "pas question de priver les gens de consommer de l'eau... Mais on veut que ceux qui laissent fonctionner leur arrosoir sous la pluie, par exemple, soient conscients qu'ils devront payer pour l'eau qu'ils utilisent inutilement. Tout comme pour ceux qui possèdent une piscine et qui la remplissent trois ou quatre fois par été".

Modalités pas arrêtées

Déjà, on retrouve des compteurs d'eau chez la plupart des usines et

des commerces de Sherbrooke, ainsi que des municipalités de banlieue comme Ascot, Fleurimont et Rock Forest, qui consomment l'eau traitée par l'usine J.M. Jeanson. Celle-ci distribue environ 13 millions de gallons d'eau par jour en provenance du lac Memphrémagog.

Quant à savoir quand, comment et à quel coût pour les usagers, les futurs compteurs seront installés, le maire Pelletier n'avait rien de précis à annoncer hier.

"Les analyses sont en cours pour déterminer le meilleur type de compteur. Mais si tout va comme on l'espère, les premiers compteurs pourraient être installés à compter de l'automne et cela s'échelonnent sur plusieurs mois", a-t-il dit, notant que l'objectif est de compléter cette entreprise avant la mise en

opération de l'usine d'épuration des eaux usées, prévue pour 1991.

Car outre l'élimination du gaspillage et le principe d'équité recherché par le projet, on désire en arriver à réduire la quantité d'eau qui prendra le chemin de cette usine régionale d'épuration. "Ce qui sera ainsi économisé fera cela de moins à traiter", a stipulé le maire.

Celui-ci est convaincu que les citoyens réagiront positivement à cette décision du conseil qu'il dirige et qui a fait l'objet de discussions à huis clos. "Nous aurions dû même faire cela bien avant. Les gens ne seront pas récalcitrants, cela va dans leur propre intérêt. C'est comme pour l'électricité: personne ne critique aujourd'hui le fait qu'il faut payer pour ce qui a été consommé!"

Le fédéral offre le droit de veto au Québec et à l'Ontario

OTTAWA (PC) — Dans un geste inattendu visant à amadouer le Québec qui depuis cinq ans boude la Constitution, le gouvernement fédéral offre le droit de veto constitutionnel à l'Ontario et au Québec et permettra plus facilement à toutes les provinces de ne pas se plier à certains amendements à la Constitution.

La Presse Canadienne a appris, de source gouvernementale, qu'Ottawa propose également d'enchaîner dans la Constitution l'obligation de tenir d'ici cinq ans un minimum de cinq conférences des premiers ministres pour régler les problèmes constitutionnels soulevés par les autres provinces, comme la réforme du Sénat, la juridiction sur les pêches et les droits de propriété.

Le droit de veto serait accordé par l'intermédiaire d'une nouvelle formule d'amendement exigeant que la plupart des amendements reçoivent l'approbation d'Ottawa et de sept provinces représentant au moins 80 pour cent de la population du pays.

Actuellement, la majorité des amendements doivent être approuvés par sept provinces représentant au moins 50 pour cent de la popula-

C'est le sénateur Lowell Murray, ministre d'Etat aux Relations fédérales-provinciales, qui a adressé aux provinces la semaine dernière une lettre en vue d'une rencontre des premiers ministres sur la situation du Québec. Une telle rencontre aurait lieu le 30 avril, dans un endroit retiré appartenant au gouvernement, non loin d'Ottawa.

Propositions

Dans les nouvelles propositions fédérales il y a aussi:

- la reconnaissance du Québec comme "société distincte" pour que la distribution des pouvoirs demeure la même. On acceptera l'Assemblée nationale du Québec comme responsable de la sauvegarde et de l'avancement de sa particularité, alors que le Parlement fédéral et les autres législatures provinciales auront la responsabilité de sauvegarder et de promouvoir l'existence des principaux groupes linguistiques du Canada;
- la permission aux provinces de

ne pas se plier à tout nouveau programme national concernant la culture ou l'éducation et de recevoir une compensation "appropriée" pourvu qu'elles répondent aux normes nationales;

— l'enchaînement de la Cour suprême, constituée de neuf membres, dans la Constitution, avec le maintien garanti de la coutume actuelle exigeant que trois des juges viennent du Québec, et l'obligation pour Ottawa de consulter les provinces à chaque nomination;

— la nécessité pour Ottawa de négocier avec chaque province le désirant un accord sur l'immigration, qui serait enchaîné dans la Constitution. Ottawa conservera le pouvoir d'établir des objectifs nationaux ainsi que les volumes d'immigration mais accepterait d'accorder au Québec une part des immigrants proportionnelle au pourcentage que sa population représente au pays, à laquelle on pourrait ajouter cinq pour cent.

AUJOURD'HUI

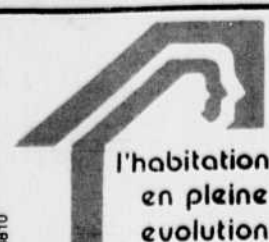
112e jour de l'année

TEMPÉRATURE:
VARIABLE: 1 — 11° C
LEVER SOLEIL: 5 h 51
COUCHER SOLEIL: 19 h 42
DEMAIN: VARIABLE
Estrée-Beauce, Drummondville:

dégagement en matinée. Généralement ensoleillé par la suite. Beaucoup moins chaud. Minimum de près de 1. Maximum de près de 11. Risque de précipitations en pourcentage: 10. Jeudi: plutôt nuageux.

CAHIER "A"
Sherbrooke et régional.....2 à 8
Québec.....9 à 11
National.....12
CAHIER "B"
Forum.....1
Éditorial.....2
Économie.....3 à 5
Vivre en '87.....6 à 9
Petites annonces.....10 à 15

Décès.....15
National.....17
International.....18
CAHIER "C"
Sports.....1 à 6
Arts et divertissements.....7 et 8
De tout et de tous.....9
International.....10 et 12
CAHIER "S"
Spécial "Habitation".....1 à 36



EXPO HABITAT

de l'Estrie

Visitez le plus grand centre d'information régional de l'habitation.

HEURES D'OUVERTURE:
jeudi.....17h à 22h
vendredi et samedi.....12h à 22h
dimanche.....12h à 21h
Stationnement, service de minibus et garderie gratuits.

PRIX D'ADMISSION
Admission générale \$3
Enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un parent gratuit

23 AU 26 AVRIL 1987
UNIVERSITE DE SHERBROOKE

35,000 photos... de camions à incendie

Un pompier de l'Etat de New York consacre ses vacances à étoffer sa collection en visitant des casernes

par Pierre SAINT-JACQUES
SHERBROOKE — "Je dois bien posséder quelque 35 000 photographies de camions à incendie dans ma collection. J'avais 19 ou 20 ans quand j'ai commencé à accumuler des photos."

Il y avait de la visite un peu spéciale, hier, dans les casernes du Service d'incendie de la ville de Sherbrooke.

M. John Toomey, âgé de 37 ans et il fallait s'en douter, pompier de l'Etat de New York, consacre toujours ses vacances annuelles et ses moments de congé à visiter des casernes de pompiers aux Etats-Unis bien sûr, au Canada (il a visité au moins 65 services d'incendie) et dans à peu près tous les pays d'Europe: France, Angleterre, Belgique, Luxembourg, Espagne...
 "J'ai plusieurs amis en Europe. Cela me fait des contacts lors de

mes voyages pour aller visiter des casernes et prendre des photos." M. Toomey arrivait de Montréal, hier.

Demain, il sera à Trois-Rivières et son itinéraire l'amènera toujours à stopper dans toutes les casernes qu'il pourra rencontrer sur son chemin.

Caractéristiques

Chaque photo est identifiée avec l'année du camion, la marque, le modèle. S'il s'agit d'un camion-pompe, alors il notera toutes les caractéristiques de la pompe en question, tous les détails techniques, sa capacité...

Des photographies de camions à incendie, il en a pour remplir un camion, un gros camion-remorque.

Il photographie lui-même les camions mais il échange également des photographies avec d'autres amateurs, aussi passionnés que lui pour ses étranges véhicules qui ont

depuis la nuit des temps fasciné tant de gens, les jeunes comme les moins jeunes.

Il faut dire qu'il vit dans un monde baigné de pompiers, lui-même sapeur depuis sept ans. Saviez-vous qu'à New York, on compte 13 000 pompiers, 225 camions et 150 échelles. A Long Island même, il y a 10 000 pompiers, 300 camions et près de 190 casernes.

M. Toomey se rappelle que des alertes, notamment lors d'émeutes dans les quartiers noirs, ont duré plus de 24 heures tout comme par les temps froids de l'hiver, il arrive que les sorties durent aussi longtemps que le jour.

Une comparaison qui ne rendra pas moins fiers les Sherbrookoïses de leur équipe de sapeurs: un effectif de plus de 130 personnes dont près de 120 pompiers et environ une vingtaine de camions.

Sherbrooke c'est toute une ville mais ce n'est pas New York, comme le chanterait Daniel Lavoie.

Ce qui a frappé le plus M. Toomey: le nombre de camions de marque Thibault. Quant au vert qui recouvre encore bon nombre de camions du Service d'incendie qui graduellement mais sûrement revient au rouge "firecracker", il ne s'en est pas dit surpris.

A New York, on avait tenté la même expérience quelques années



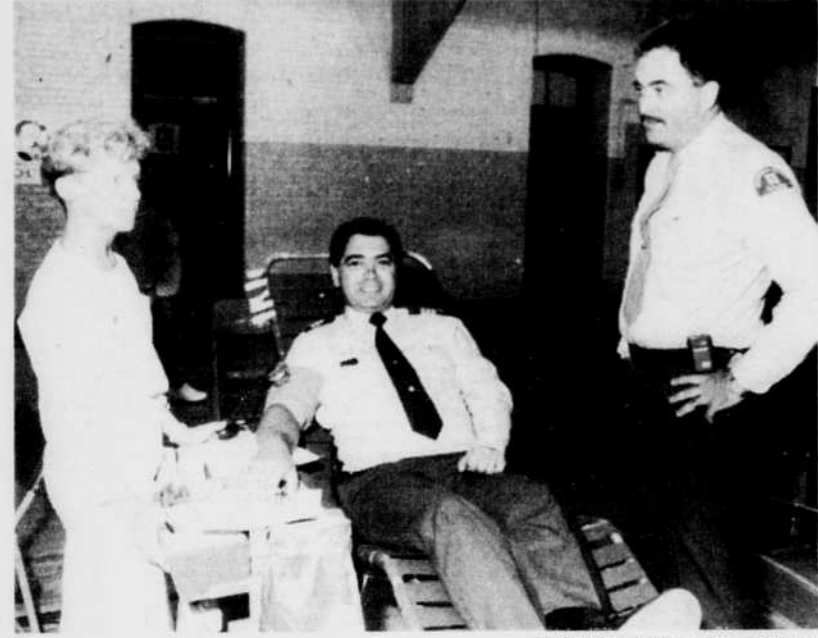
M. John Toomey, un pompier de New York, a fait une halte dans les casernes de la ville de Sherbrooke. Dans une de ses mains, une petite

partie de la collection de 35 000 photographies de camions à incendie. C'est sa marotte.

pour revenir aussitôt au rouge: l'entretien de la carrosserie des ca-

mions, sa beauté et l'absence de rouille ont confirmé le rouge com-

me la couleur unique et universelle des pompiers.



Clinique de sang de la SQ

SHERBROOKE — Si la magnifique température d'hier invitait plus les gens à s'épavarder en plein air qu'à s'enfermer, alors aujourd'hui ils sont chaleureusement priés "de venir se réchauffer, prendre du bon café et des beignes... et surtout donner du sang à la clinique", de dire aux Estriens les responsables de la quatrième collecte de sang de la Sûreté du Québec de l'Estrie, l'agent René Côté et l'agent Pierre Bissonnette de la SQ de l'Estrie.

Donnant l'exemple, l'inspecteur Michel Lavallée, commandant de la SQ de l'Estrie, a tenu le bras à Monique Proulx, de la Société canadienne de la Croix-Rouge sous le regard de l'agent René Côté, responsable des Affaires publiques pour la SQ de l'Estrie.

La collecte a débuté sur un train de torture hier matin mais a atteint un rythme de croisière à mesure que la journée avançait. 300 citoyens, dont de nombreux professeurs, policiers de Sherbrooke et de la SQ et pompiers ont fait leur don hier. Même si les étudiants sont en congé, ils sont invités eux aussi à participer à la collecte 1987.

L'an dernier, les organisateurs avaient prévu une moyenne de 750 donneurs par jour et leurs espoirs avaient été largement dépassés avec un total de 1 724 donneurs en deux jours. En 1985, le nombre de 1 231 avait été atteint. Sans fixer d'objectif précis, l'agent Côté a dit souhaiter que le plus grand nombre possible d'Estriens se rendent au Manège militaire de la rue Belvédère, entre 10h30 et 20h30, aujourd'hui. L'Estrie est particulièrement choyée en matière de soins hospitaliers, c'est un peu pour les gens d'ici l'occasion de manifester leur appréciation.

L'objectif du Syndicat du personnel de soutien de la CSCS Remplacer la Semaine des secrétaires par une reconnaissance quotidienne

SHERBROOKE (GF) — S'il n'en tenait qu'au Syndicat du personnel de soutien de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (SPSCSCS-CEQ) et même à la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) toute entière, la Semaine des secrétaires, un événement à caractère purement commercial, disparaîtrait à jamais.

Par contre, les personnels administratifs obtiendraient la reconnaissance officielle et quotidienne de la valeur de leur travail.

C'est donc dans ce double but que les syndiqués de soutien à la CSCS portent cette semaine un macaron "Être reconnue tous les jours" et décorent leur bureau avec une affiche où un fleur est barrée d'une croix et où on revendique la reconnaissance tant espérée.

Hier après-midi, en conférence de presse, la vice-présidente de la CEQ, Mme Solange Pronovost, a expliqué qu'un pas dans la bonne direction a été accompli durant les dernières négociations.

Rappelant que la signature du nouveau contrat de travail des employés de soutien scolaire se déroulera cet après-midi, à Québec, Mme Pronovost a rappelé la mise sur pied du Comité d'étude paritaire chargé de faire la lumière sur les discriminations salariales à l'égard des corps d'emplois très majoritairement occupés par des femmes.

Ce comité doit se mettre en branle dès septembre et déposer un rapport d'ici une année. Il étudiera la plupart sinon la totalité des 96

corps d'emplois de soutien scolaire. Par sa seule création, le gouvernement vient de reconnaître l'existence du problème qui fait, par exemple, qu'une agente de bureau,



Solange Pronovost

classe II, dans une bibliothèque, dont la tâche principale est de remettre des livres aux étudiants, gagne moins qu'un magasinier, classe II, qui remet des outils.

Syndicat tenu à l'écart

SHERBROOKE (GF) — Le Syndicat du personnel de soutien de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (SPSCSCS-CEQ), lequel regroupe plus de 400 personnes travaillant au service des élèves, des parents, des professionnels, des enseignants et des cadres, n'a aucun commentaire à formuler quant à la crise qui sévit présentement à la table des commissaires et à la direction générale.

Selon la présidente du syndicat, Mme Lilianne Evans, interrogée à ce sujet, hier après-midi, au cours d'une conférence de presse centrée sur un tout autre sujet, le syndicat et ses membres ne se désintéressent pas du sujet. Au contraire.

Toutefois, comme pour tous les sujets le concernant directement ou indirectement (de l'organisation de leur travail, des processus utilisés pour atteindre les objectifs, et à plus forte raison pour tous les su-

jets concernant la vie scolaire), il est toujours laissé pour compte.

Ainsi, explique-t-elle, le personnel de soutien n'a jamais été invité à participer à la table de concertation de l'ENAP appelée à se pencher sur la crise de la CSCS. Tous les groupes, y compris les parents, y ont participé, sauf le personnel de soutien.

"Si on nous avait invités, nous aurions participé avec plaisir", de dire Mme Evans.

"Dans toute cette histoire-là, on nous tient à l'écart. On nous demande de faire notre travail. Et c'est tout. Nous avons, il est vrai, d'autres préoccupations et d'autres dossiers à poursuivre... On vit ce conflit à l'intérieur mais on n'en sait rien. Ce que l'on sait, on l'apprend par l'intermédiaire des médias. Pour ces raisons, on ne peut pas faire de commentaires", conclut Mme Evans.

3 mois pour ivresse au volant

SHERBROOKE — Ghislain Houde, âgé de 46 ans, a écoupé de trois mois et demi de détention pour ivresse au volant alors qu'il se trouvait sous le coup d'une interdiction de conduire pendant trois ans.

Il s'agit de sa cinquième infraction semblable depuis le 12 novembre.

Houde devra de plus faire des efforts raisonnables pour solutionner son problème d'alcool.

Le défenseur Jean Leblanc a informé le tribunal que son client est

résolu à suivre une cure de désintoxication après sa libération.

Le procureur Céline Audet-Otis a noté que le prévenu avait été condamné les 12 novembre, 15 décembre ainsi que les 5 et 20 janvier.

Houde était passible d'une sentence minimale de trois mois à la suite du dépôt d'un avis de récidive par la poursuite.

Il a été intercepté lundi par la police locale avec un taux de 130 mg d'alcool dans son haleine.

Remis en liberté provisoire

SHERBROOKE — Ronald Roy, âgé de 22 ans, et Eric Duquette, 19 ans, ont pu reprendre leur liberté en attendant d'être jugés sous une accusation de vol avec violence d'une somme d'argent et de la montre d'un homme au parc Victoria.

Ils ont été traduits hier devant le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Les inculpés, qui sont défendus

par Me Jean Leblanc, sont toutefois assujettis à l'obligation de garder la paix, se soumettre à un couvre-feu, se rapporter périodiquement à la police et de ne pas communiquer avec la victime alléguée.

La date de leur enquête préliminaire a été fixée au 26 mai. Les prévenus doivent de plus répondre d'une plainte d'avoir détruit une table de pique-nique appartenant à la ville.

"Remettre un tournevis méritait-il vraiment d'être mieux rémunéré de 3 à 5 pour cent de plus que de remettre un volume?" se demande Mme pronovost, en soulignant que la première gagne de 9.33 \$ à 9.77 \$ de l'heure tandis que le second reçoit de 9.33 \$ à 10.27 \$ de l'heure.

Ces discriminations se retrouvent dans une foule de corps d'emplois selon qu'ils soient composés majoritairement d'hommes ou de femmes.

Ces discriminations se retrouvent dans une foule de corps d'emplois selon qu'ils soient composés majoritairement d'hommes ou de femmes.

le personnel administratif se re-

trouve toujours au bas de la pyramide, tant sur le plan professionnel que sur le plan salarial. Même si leur travail s'effectue généralement dans l'ombre, les personnels administratifs veulent avoir leur mot à dire concernant l'organisation de leur travail et les processus utilisés pour atteindre les objectifs fixés. Elles et ils veulent être informés, consultés et prendre part aux décisions touchant leurs champs d'activités", d'ajouter Mme Evans.

D'avantage qu'un bouquet de fleurs, une fois par année, le personnel de soutien veut obtenir une reconnaissance quotidienne qui se concrétisera par des conditions de travail décentes et un salaire proportionnel aux habilités, aux compétences et à la somme de travail qu'on exige d'eux, conclut Mme Evans.

King wellington
 REDIGÉ EN COLLABORATION

Il n'est pas nécessaire d'expliquer le départ hâtif des glaces sur les cours d'eau de la région et l'arrivée précoce des hirondelles par de savants bavardages. Il suffit simplement de noter que Raymond Gauvin, du Lac Brompton, est revenu du sud et tout s'éclaircit.

Carmen De Coste a finalement réussi à identifier un tout petit oiseau qui la gratifiait de ses visites quotidiennes et assidues depuis le début du printemps. Des recherches poussées lui permettent d'affirmer que c'est un junco ardoise.

Jean Ledoux a mené une expérimentation personnelle sur la flore deauvilloise qui l'empêche pour le moment d'enfiler aussi bien les gants du chirurgien que la combinaison étanche du vélinchiste.

L'été est arrivé sans prévenir. Ça a dû être décidé à huis clos!



Au sujet de planche à voile, on raconte que dans sa sagesse, Nicole Adam devra se résoudre pour la seconde année d'affilée et possiblement pour bien des années encore à renoncer à ce sport. C'est pourquoi, a-t-elle expliqué à son mari, elle ne pouvait dignement tenir un râteau et ratisser la pelouse: la sagesse, a-t-elle dit, c'est pas juste dans le sport que ça doit se vivre.

Bill Dupré ferait n'importe quoi pour ne pas rater un match de hockey opposant les Canadiens à l'un ou l'autre club de la Nationale. Paul Roy, qui le sait bien, ferait n'importe quoi pour lui obtenir des billets de faveur.

Il semble que Fernand Perron a vécu un congé de Pâques passablement triste. Comme il n'a pas commandé un "lapin", il peut toujours rêver en pensant à sa "Fox".

Marc Vaillancourt a coupé la barbe qu'il portait depuis un an avant que son fils âgé d'un mois finisse par la lui arracher poil par poil.

Gervais Dubé ne déménage pas souvent et quand il déménage il ne va pas loin. A preuve, il a descendu son bureau professionnel d'un étage dans le même immeuble.

La Quotidienne
 734-6510

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
 PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

la tribune Toute une Equipe!

UN SEUL MARATHON — CARTE ROUGE

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
 LUNDI, le 20 avril 1987:
 I-25, O-61

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
 MARDI, le 21 avril 1987:
 N-31, O-64

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
 MERCREDI, le 22 avril 1987:
 G-47, I-27

Les patients doivent appeler
564-5470.

la tribune 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
 Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ
 Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
 Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT
 Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
 Directeur du service du tirage

Téléphones:
 Petites annonces: 564-0999
 Publicité: 564-5450
 Rédaction: 564-5454
 Abonnements: 564-5466

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et routes motorisées 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, Etats-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00. "La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.
 Courrier de deuxième classe
 Enregistrement No 1539

**SYSTEMES D'ALARME FEU — VOL
 TELEVISION CIRCUIT FERME (CAMERAS)**

SERVICE D'APPELS 24 HRS

RESIDENTIEL
 COMMERCIAL
 INDUSTRIEL

SÉCURITÉ HUMANITAIRE
 SHER: 566-5686

escompte 5% avec annonce

Poteaux d'Hydro installés sur le terrain de la CMTS?

SHERBROOKE (FG) — Les fameux poteaux d'Hydro-Sherbrooke pourraient peut-être se retrouver sur le terrain de la Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke (CMTS).

Du moins, une analyse a été entreprise pour voir à la possibilité de loger les poteaux d'Hydro-Sherbrooke à même un endroit présentement inutilisé du terrain de dix acres de la CMTS et qui, de surcroît, se trouve soustrait de la vue des gens.

Le choix de cet emplacement permettrait dès lors d'éliminer le site retenu dans un premier temps, soit le stationnement du parc de la plage Blanchard, où les travaux de remisage des poteaux ont été arrêtés aussi vite qu'ils avaient été entrepris. Cette décision des élus municipaux a donné lieu à une vive controverse et des conseillers du quartier Ouest, à la suite de plaintes de leurs commettants, n'ont pas hésité à condamner publiquement ce choix qu'ils s'approprièrent à entériner.

Interrogé au sujet de la possibilité offerte par un espace vacant à même le terrain de la CMTS, le président de l'organisme, le conseiller sherbrookois Bernard Tanguay, a reconnu qu'un dossier sera transmis au conseil d'administration à sa réunion du début de mai. "Ce sera au conseil d'administration de prendre la décision au mérite", a clamé Bernard Tanguay.

À première vue, celui-ci semble d'accord à offrir une partie isolée du terrain pour y loger les poteaux d'Hydro-Sherbrooke, mais en autant que cela ne nuise en



Le conseiller Bernard Tanguay

rien aux opérations de la CMTS. "Mais de toute façon, ce sera au conseil d'administration de juger du bien-fondé de la demande", a renchéri l'élu sherbrookois.

Quant au directeur général, Roch Létourneau, il a refusé hier d'élaborer sur le sujet, soutenant que deux sites sont présentement envisagés dans le quartier Ouest. "La seule chose que je peux dire c'est qu'en ce qui me concerne, les poteaux n'iront pas dans le stationnement du parc de la plage Blanchard", devait vivement souscrire le directeur général, donnant l'impression d'avoir été particulièrement échaudé par ce dossier.

Autres sites envisagés pour le centre de transbordement de containers

Pelletier confirme

SHERBROOKE (FG) — D'autres emplacements que la zone longeant le boulevard Industriel (ou route 220), dans St-Elie d'Orford, sont envisagés pour l'aménagement éventuel d'un centre de transbordement de containers.

Le maire Jean Paul Pelletier l'a confirmé, hier, donnant ainsi raison à l'information publiée par LA TRIBUNE, à l'effet que l'un de ces sites est celui voisin de la future usine régionale d'épuration des eaux, en bordure du boulevard Queen.

"C'est exact que d'autres sites sont analysés", a admis le maire qui, par ailleurs, fidèle à ses habitudes en matière de dossiers industriels, a refusé d'apporter de plus amples commentaires.

Le site en question, près du boulevard Queen et de la voie de contournement nord, et qui appartient à Sherbrooke, se veut une alternative au projet d'annexion d'un territoire d'une superficie de près de 300 acres localisé dans St-Elie d'Orford. Cette annexion serait nécessaire dans l'hypothèse où le centre de manutention de containers devait prendre forme à cet endroit

car seule la Ville de Sherbrooke possède les ressources pour y aménager les infrastructures d'accueil. Et ce, évidemment, avec l'aide financière des gouvernements supérieurs.

Or, justement, en raison de coûts qui se présenteraient à chaque jour plus onéreux pour desservir ce territoire devant être annexé au parc industriel, la Ville songe maintenant plus sérieusement que jamais à d'autres sites, dont l'emplacement voisin de la future usine régionale d'épuration des eaux.

Il n'a pas été possible de connaître les autres sites sous analyse, s'il y en a d'autres, compte tenu qu'une superficie de 50 acres est nécessaire pour accueillir le centre de manutention de containers.

tre les autres sites sous analyse, s'il y en a d'autres, compte tenu qu'une superficie de 50 acres est nécessaire pour accueillir le centre de manutention de containers.

Du reste, Jean Paul Pelletier s'est fait très évasif relativement à ce qu'aurait pu insinuer l'un des promoteurs du centre de transbordement de containers, l'ex-ministre québécois des Transports, Guy Tardif, qui avait référé le journaliste à "son honneur votre maire" pour discuter du projet. "Je ne sais pas ce qu'il a voulu dire par là", a seulement énoncé le maire.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Toilette printanière

Les employés de la Ville de Sherbrooke s'affairaient au nettoyage du parc Jacques-Cartier, hier, pour en retirer les restants de

feuilles mortes de l'automne dernier qui jonchaient toujours le sol et qui empêchaient le gazon de bien respirer.

Faits divers

• Cambriolages peu communs

De la série de cambriolages enregistrés à Sherbrooke au cours du long congé pascal, à savoir près d'une vingtaine, deux devaient ressortir davantage dans le bilan final obtenu hier.

Il s'agit d'un vol dans une maison privée de la rue Laurier où les cambrioleurs ont mis la main sur des appareils électroniques et surtout des bijoux, le tout d'une valeur supérieure à 12 000 \$.

Il faut préciser que les bijoux, notamment un bracelet évalué par le propriétaire à quelque 7 000 \$,

constituent la grosse part de ce vol.

Par ailleurs, dans une maison privée de la rue Jolliet, des voleurs se sont plutôt amusés à briser, à salir qu'à voler.

On aurait cassé des oeufs un peu partout, répandu du liquide sur les murs et le mobilier et même le contenu de boîtes de sardines.

Il ne fait aucun doute dans l'esprit des enquêteurs expérimentés que ce ne sont pas des voleurs aguerris qui ont agi de la sorte mais plutôt des jeunes.

• Trois coups de feu mystérieux

Trois coups de feu ont retenti dans la nuit de lundi à mardi dans le secteur des rues Ledoux et Chagnon.

Les patrouilleurs de Métro Police Ascot-Lennoxville ont reçu plusieurs appels téléphoniques de citoyens intrigués ou carrément inquiets.

Une patrouille dans le secteur n'a rien appris de plus aux policiers qui ont même procédé à la vérification d'un véhicule suspect dont la description avait été fournie par un témoin.

Or il n'y avait aucun élément jouant contre le conducteur de la voiture.

À un moment donné, on a cru que les policiers sherbrookois avaient abattu un ours mais aucune trace de cet incident n'était visible au quartier général de la rue Marquette, hier, où l'on a simplement expliqué qu'il s'agissait sûrement d'une rumeur.

Pour le moment, cette affaire de coups de feu demeure un mystère complet.

• Accidents, chute et chicane

Le beau temps entraîne toute sorte d'incidents, comme des accidents de la route.

Il y en a eu une bonne huitaine dans les limites de la ville de Sherbrooke, entre 07h30 et 16h30.

Dans tous les cas sauf un, il s'agit d'accidents purement matériels. Seulement, vers 11 heures, dans l'intersection King et Grandes-Fourches, un piéton a été bousculé par une voiture. Bousculé est l'expression qui convient car le piéton n'a exprimé aucun désir de se rendre à l'hôpital et n'a démontré aucun signe de blessure apparent.

Les policiers appelés sur les lieux n'ont toutefois pris aucune chance et ont enregistré l'incident comme un accident de la route.

Jacques-Cartier et Denault, un cycliste a chuté.

Les blessures subies sont mineures mais l'état de la chaussée aurait joué un rôle dans l'accident. Tout cela a été pris en note.

Chaleur, beau temps est parfois synonyme d'alcool, de relations de voisins tendues, de musique, de tapage.

Toujours est-il que les patrouilleurs ont eu à intervenir sur la rue Papineau, vers l'heure du midi, hier, pour régler une bagarre entre voisins.

Deux frères, considérés comme élément déclencheur de ce vent de zizanie, ont été conduits au quartier général et mis au frais pour quelques heures.

Ils auront à répondre d'avoir troublé la paix publique en Cour municipale.

• 5e record en quatre jours

Le temps estival qui a envahi l'Estrie à la veille du long congé pascal aura complété sa visite en délogeant un autre record de jour, un maximum celui-là.

Il s'agissait du cinquième record fracassé en quatre jours. Si le soleil continue sur cette note, on ne le surnommait plus Galarneau mais Viger, en l'honneur de notre marathonien sherbrookois, international et recordman mondial.

À 15 heures hier après-midi, le précédent record de 27 degrés Celsius pour un 21 avril, enregistré

en 1977, venait de sauter. La température a frisé hier les 28 degrés Celsius.

Après les averse de la nuit, les températures reprendront le chemin des normales aujourd'hui, de souligner M. Marcel Saumure, du bureau d'Environnement Canada (Estrie-Beauce).

On s'attend pour ce mercredi à un maximum dans les 11 ou 12 degrés ce qui est en plein dans les normales. Le soleil sera là.

Les gens ont encore salué le soleil comme un bienfaiteur, en faisant foi l'affluence dans les parcs de la ville hier.

• Chaîne à faire peur ou sourire!

Il ne faut pas se laisser gâcher la vie par toutes sortes de superstitions ou fausses croyances.

C'est la réflexion que l'on peut se faire depuis l'apparition à Sherbrooke de lettres invitant le destinataire à embrasser une personne qu'il aime puis à envoyer la lettre à 20 autres personnes qui ont besoin de chance et d'amour. Si le destinataire brise la lettre, il peut s'attendre aux pires calamités.

Si gagner des centaines de mil-

liers de dollars ou même un ou deux millions était aussi simple que d'écrire des lettres et embrasser du monde... il y aurait un paquet d'écrivains pis d'embrasseurs au Québec et de par toute la planète terre.

À moins d'avoir du temps à perdre et un peu d'argent (au prix où sont rendus les timbres), il vaut mieux considérer ces lettres-ménages sur le même principe des chaînes pyramidales. Cela ne vaut pas le coup ni le coût!

La bicyclette en grande vogue

Les cyclistes fréquentent parcs, pistes cyclables et rues peu achalandées

par Gilles DALLAIRE SHERBROOKE — Ce n'est pas parce qu'on voit très peu de bicyclettes sur les rues les plus achalandées qu'il faut croire que les cyclistes sont en voie de disparition à Sherbrooke.

Plusieurs motifs, et des meilleurs, expliquent leur absence quasi totale des artères à grand débit. Il y a, d'abord, la prolifération des automobiles. Pas besoin d'être titulaire d'un doctorat en calcul des probabilités pour savoir que l'espérance de vie du cycliste qui s'aventure sur une rue où les automo-

biles roulent pare-chocs contre pare-chocs est inférieure à l'espérance de vie du sous-lieutenant au front.

Il y a, aussi, l'état de la chaussée. Les cicatrices laissées par l'enfouissement des canalisations qu'emprunte le gaz naturel ne sont pas toutes guéries. De plus, le dégel a laissé derrière lui des bosses, des nids-de-poule et des ornières qui ajoutent aux risques de chute et de crevaisin. Il y a, enfin, un changement de mentalité: de plus en plus de cyclistes voient dans la bicyclette non un outil de compétition mais comme un outil de détente.

Les cyclistes ont peut-être, survie oblige, déserté les artères acha-

landées mais il n'en est pas un qui a remis sa bicyclette dans l'espérance d'une pénurie mondiale de carburant chassera, un jour, les automobiles des routes. Il suffit d'aller faire un tour, à pied, ou à bicyclette, de préférence, dans les parcs, sur les pistes cyclables et sur les rues peu fréquentées, pour se rendre compte que, bien loin de diminuer, leur nombre augmente, lentement mais sûrement.

La preuve, c'est que les marchands de bicyclettes font des affaires d'or, même si un vélo le moins équipé coûte quasiment un bras et une jambe.

De bonnes affaires

De meilleures affaires que l'année dernière? "Pas vraiment mais de bonnes affaires", affirme Georges Couture, qui a pignon sur rue à un jet de pierre du pont Jacques-Cartier et qui révèle que la mode est aux bicyclettes de montagne, moins racées, peut-être, mais plus solides et plus confortables que les bicyclettes de compétition.

Selon lui, ces bicyclettes servent autant en campagne qu'en ville ou en montagne. "Leurs pneus, plus larges que les pneus des bicyclettes de compétition, absorbent mieux les chocs et les jantes, plus larges et plus résistantes, déforment beaucoup moins facilement en cas de choc violent", explique-t-il en soulignant que ce n'est pas un athlète en quête d'un record qui achète une bicyclette de montagne mais plutôt un sportif du dimanche qui ne veut, à aucun prix, sacrifier le confort à la performance.

Même son de cloche de la part d'André Boisvert qui, lui, tient bou-

tique au coin de la rue King est et de la 10e avenue. "Pour 40 bicyclettes de compétition, je vends 60 bicyclettes de montagne", révèle-t-il.

Comme Georges Couture, il attribue la vogue de ces bicyclettes à leur solidité, à leur confort et à leur performance et il ne croit pas qu'elles servent plus en campagne ou en montagne qu'en ville.

Regain de vogue

Lui aussi, il constate que la popularité de la bicyclette s'accroît d'année en année et que c'est pour se tenir en forme, pas pour courir contre la montre, qu'une personne d'âge mûr achète une bicyclette.

Il révèle que les affaires sont bonnes, même si la concurrence est impitoyable, et que le cycliste estrien est un connaisseur. "Essayez de lui refiler un vélo de qualité inférieure et vous verrez qu'il ne flânera pas chez vous", affirme-t-il.

Et le cycliste dans tout cela? Qu'il chevauche une bicyclette de montagne ou une bicyclette de compétition à 6, 10, 12, 15, 18 ou 21 vitesses ou qu'il soit perché sur un antique vélo à une seule vitesse et à pneus ballons par dessus le marché, voilà belle lurette qu'il ne rêve plus des grandes artères. Les rues peu achalandées, les parcs et les sentiers lui suffisent.

Quant à la piste cyclable, encore trop courte à son goût, qui longe une partie de la rive sud de la rivière Magog, il souhaite que, dans un avenir pas trop éloigné, elle soit prolongée, qu'elle enjambe ce cours d'eau sur une passerelle et qu'elle longe sa rive nord. Il paraît qu'il y a quelque chose dans l'air à ce propos...



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

La bicyclette connaît un regain de vogue à Sherbrooke et les marchands n'offrent plus seulement des vélos de compétition mais aussi des vélos de montagne, la coqueluche des cyclistes, à ce qu'il paraît.



J.A. Robert Ltée
Fourrure

1084, rue King ouest
Sherbrooke (Québec)
J1H 1S2

20160

Cueillette sans frais

20160

ENTREPOSAGE 562-4006

20160

Bien entreposées, vos fourrures resteront belles et fidèles de longues années

Décision imminente sur une fermeture éventuelle

Provisions East-Angus: bannière Provigo enlevée

par Gilles FISETTE
EAST-ANGUS — La bannière Provigo a été enlevée en fin de semaine dernière devant le marché

d'alimentation Provisions East-Angus, en lock-out depuis le 1er décembre.

Depuis, plane une menace de fermeture.

"Aucune décision n'a encore été arrêtée à ce sujet. Elle sera prise au cours des prochains jours. D'ici une semaine", déclare à ce sujet M. Robert Ganache, di-

recteur régional chez Provigo pour la division de la Rive-Sud, à qui le co-propriétaire du marché d'alimentation, M. Ronald Mailoux, demande aux

journalistes de s'adresser pour connaître l'heure juste dans ce conflit.

Selon M. Ganache, la décision doit être prise

par les propriétaires du commerce. Provigo agit à titre de conseiller et a participé depuis deux semaines à la table des négociations.

Offres rejetées

Mercredi soir dernier, les 23 travailleurs de Provisions East-Angus ont rejeté dans une proportion de 66 pour cent les dernières offres patronales.

Selon M. Ganache, la proposition patronale se traduit par des augmentations de la masse salariale de 15 pour cent pour la première année, de 6 pour cent pour la seconde et de 5 pour cent pour la troisième et dernière an-

née du futur contrat de travail.

Il soutient que, compte tenu de la capacité de payer et du volume d'affaires que l'on estime au moins à l'équivalent de ce qu'il était avant le lock-out, il s'agit là d'offres très généreuses qui ne peuvent être majorées.

Il poursuit en disant qu'il y a entente avec le syndicat sur la masse salariale pour la première année mais que le désaccord porte sur les années subsé-

quentes.

A la CSN, le conseiller syndical, Hughes Rondeau, a indiqué ultérieurement que le désaccord ne porterait que sur la répartition de la masse salariale, une position qui ne justifierait pas la fermeture. Ce que ne partage pas M. Ganache pour qui les demandes syndicales se traduisent par des augmentations de cette masse pour les deuxième et troisième années de la conven-

Premier colloque sur le suicide, avec pour thème "Joindre nos efforts"

SHERBROOKE (sl) — C'est demain, à Sherbrooke, que se déroule le premier colloque sur le suicide en Estrie, sous le thème "Joindre nos efforts" et devant conduire à un accroissement de la collaboration, de la coordination et de la complémentarité des ressources existantes en prévention du suicide.

Environ 150 intervenants, des personnes susceptibles d'oeuvrer auprès de personnes entretenant des idées suicidaires, sont attendues à cet événement qui se tient à l'hôtel Le Baron.

Les participants proviennent de quelque 70 organismes, services et établissements de l'Estrie. Policiers, infirmières, travailleurs sociaux, médecins, psychologues; les participants sont issus de champs d'activités fort variés.

Le colloque est organisé par le Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie (CRSSSE), en collaboration avec le Carrefour Intervention Suicide et le bureau de la ministre déléguée à la Condition féminine et députée du comté de St-François, Monique Gagnon-Tremblay. C'est elle, d'ailleurs, qui prononcera l'allocution d'ouverture.

Echange

Cette journée de concertation n'est pas ouverte au grand public, les intervenants du milieu ayant préféré d'abord faire la lumière sur les ressources existantes en prévention du suicide et mettre l'accent sur la coordination des efforts.

"Juste l'opération du colloque, cela favorise l'échange d'informations", fait valoir Louis Lemay, du Carrefour Intervention Suicide. "Les résultats sont difficiles à prévoir, mais cela peut être des choses bien simples, comme d'amener les gens à réfléchir sur leurs interventions, que ce soit dans une salle d'urgence d'hôpital ou dans un poste de police."

Au terme de la journée, les participants doivent dégager des plans d'intervention accrue dans les circonstances actuelles, d'une

part, et en envisageant l'injection de nouvelles ressources budgétaires d'un autre côté.

"De nouveaux fonds doivent être injectés, estime Louis Lemay, mais juste d'améliorer la communication dans le milieu, ce serait déjà quelque chose."

Les organisateurs prévoient la formation d'un comité régional de

coordination suite à la journée d'échanges qui se tient aujourd'hui.

Le colloque régional précède d'une semaine le premier colloque provincial sur la prévention du suicide, organisé par la nouvelle Association québécoise de suicidologie, regroupant différents organismes de la province, dont le Carrefour Inter-

vention Suicide de l'Estrie.

Cette rencontre provinciale, qui se déroule du 30 avril et 2 mai, à l'Université du Québec à Montréal, offre l'opportunité aux intervenants d'approfondir leurs connaissances par le biais de périodes de formation et d'échange des expériences.



FESTIVAL DE LA GREVETTE

- Salade de crevettes **6⁹⁵**
- Crevettes sautées à l'ail **6⁹⁵**
- Crevettes panées **6⁹⁵**
- Brochette de pétoncles et crevettes **8⁹⁵**
- Tournedos crevettes **10⁹⁵**
- Assiette du matelot **6⁹⁵**

JEUDI SOIR SEULEMENT

ROSBIF AU JUS **6⁹⁵**

FONDUE CHINOISE (A VOLONTE)

LUNDI, MARDI, MERCREDI **5⁹⁵** SAMEDI SOIR SEULEMENT **6⁹⁵**

servie à la Brasserie servie dans la salle Espadon (sous-sol)

Le Chef Daniel Bélanger et son équipe vous disent "Bon appétit".

Salle disponible pour réceptions, banquets et party
VISA ET MASTER CARD ACCEPTÉES
Réservations: 565-0911
La Brasserie qui s'occupe de vous

Diverses activités prévues à la Fête internationale des travailleurs, le 1er mai

SHERBROOKE (GF) — La Fête internationale des travailleurs du 1er mai sera soulignée une fois de plus en Estrie par diverses activités visant à commémorer la grève générale du 1er mai 1886 qui avait permis à 300,000 travailleurs américains de manifester en faveur de la journée de huit heures.

Du côté de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), le 1er mai sera l'occasion de la tenue d'une soirée fraternelle de solidarité. L'événement se tient à compter de 18h00, au sous-sol de l'église Notre-Dame de l'Assomption, rue St-Michel.

Cette année, le thème choisi par la FTQ est "Privatisation, déréglementation, droits sociaux: arrêter le marchandage, ça presse!"

Des invités aborderont alors divers sujets dont la privatisation à la Société des postes et les conflits actuellement en cours.

"Nous sommes toutes et tous concernés par le défi de la solidarité. Nous devons nous mobiliser pour faire cesser les ventes d'entreprises d'Etat sans débat public. De plus, que cessent les rumeurs de déréglementation qui pourraient nous faire perdre des protections en tant que consommatrices et consommateurs et aussi comme travailleuses et travailleurs", explique la FTQ.

Toutefois, la soirée sera surtout récréative et permettra aux participants d'oublier le train-train quotidien aux sons d'une disco.

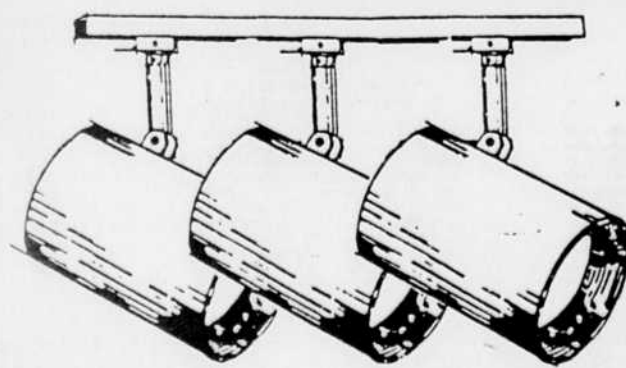
CSN

Le Conseil central des syndicats nationaux de Sherbrooke (CSN) organise également sa "fête traditionnelle", pour la quatrième année consécutive.

A la CSN, la fête se déroulera autour d'un méchoui, précédé d'un 5 à 7, au camping du Domaine Joly, à Fleurimont.

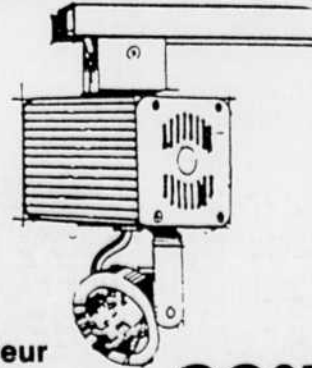
La 1ère vice-présidente de la CSN, Mme Monique Simard, participera à l'événement.

PROMOTION EXPO HABITAT DE L'ESTRIE 87 PROJECTEURS



1 rail 4'
3 projecteurs mobiles
1 fixation
blanc, 75 watts

69⁹⁵\$



Projecteur halogène 50 watts

69⁹⁵\$

(Ampoules en sus).



2425 KING OUEST, SHERBROOKE
565-4150 — 565-2870

du 23 au 26 avril 87.
Bienvenue à tous!

GRATUIT

6 ampoules régulières à l'achat d'une fixture à prix régulier. Avec un coupon qui vous sera remis au Salon de l'Habitation.
Limite: 1 coupon par client.

Nos conseillers vous attendent au Salon

21512

CENTRE INFORMATIQUE PLUS

Nous pouvons vous fournir de tout pour votre bureau ou votre foyer, en ce qui concerne l'informatique. VOICI QUELQUES EXEMPLES:



MICRO/2001 TURBO
640 K de mémoire vive, 2 lecteurs de disquettes, ports parallèle série et jeu, horloge, carte graphique couleur ou carte monochrome graphique clavier et souris GM3.
\$999

ÉCRAN COMPOSITE \$139
ÉCRAN HAUTE RÉOLUTION \$169

MICRO/2001 AT

1024 K DE MÉMOIRE VIVE, MICROPROCESSEUR 80286, 6 A 10 MHz, 1 LECTEUR DE DISQUETTE 1.2 MEG, PORT PARALLÈLE ET SÉRIE, HORLOGE, CARTE GRAPHIQUE COULEUR ÉCRAN ET CLAVIER.

\$2099

MICRO/2001 TURBO PRO ENSEMBLE DE PME

• 640 K/4.77 ou 8 MHz • 1 DRIVE/1 DISQUE DUR 20 MEG • PORT PARALLÈLE/HORLOGE • PORT SÉRIE JEUX • CLAVIER 5150 • MONOCHROME GRAPHIQUE • ÉCRAN TTL.

\$1649

AUSSI MÊME MODÈLE AVEC 30 MEG **\$1799**

MICRO/2001 AT (PORTABLE)

1024 K DE MÉMOIRE VIVE, MICROPROCESSEUR 8226, 6 A 10 MHz, 1 LECTEUR DE DISQUETTE 1.2 MEG, DISQUE RIGIDE 20 MEG, CARTE MONOCHROME GRAPHIQUE, ÉCRAN (6"x7") ET CLAVIER. ET CECI AVEC UNE GARANTIE DE DEUX (2) ANS PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE

\$2799

(Sauf pour lecteurs de disquettes et disque rigide, garantie d'un (1) an.)

CENTRE INFORMATIQUE PLUS

371, rue Alexandre
Sherbrooke
821-4212

L'artisan disponible
commandes téléphoniques acceptées

ENCORE UNE OFFRE CHAMPAGNE WINDSOR

(Offre valable jusqu'au 30 avril 1987)

Taurus GL Sedan

Mercury Sable GS

Taurus GL Wagon

RABAIS DE \$850

à l'achat d'un TAURUS ou SABLE 1986 ou 1987

OUVERT SAMEDI
entre 9h et 12h (ventes seul.)

NOUVELLE GARANTIE DE SIX ANS

Garantie sur le rouage d'entraînement de 100 000 km
Protection contre la corrosion de 160 000 km
Demandez nous tous les détails de cette nouvelle garantie de durée double.

CHAMPAGNE WINDSOR

FORD MERCURY

Tél.: 845-5432
Lundi au vendredi: 9h à 21h; samedi: 9h à 12h.

Les premières analyses indiquent que la qualité de l'eau y sera excellente

Forage du puits artésien achevé à Kingsbury

par Michel MORIN
KINGSBURY — Le forage du puits artésien dans la municipalité de Kingsbury est maintenant terminé et les premières analyses indiquent que la qualité de l'eau sera excellente.

Les citoyens de Kingsbury devront toutefois patienter jusqu'à jeudi ou vendredi, date prévue pour effectuer le raccordement au système d'aqueduc municipal, avant de pouvoir s'approvisionner de cette nouvelle eau.

Les autorités devront attendre encore quel-

ques jours avant d'obtenir l'aval de la direction régionale du ministère de l'Environnement qui doit effectuer des analyses plus poussées des échantillons d'eau.

«Compte tenu du congé de Pâques, le ministère de l'Environ-

nement n'a pu recevoir les échantillons d'eau avant mardi (hier).

Nous espérons obtenir l'accord du ministère le plus tôt possible parce que les citoyens de Kingsbury ont hâte de consommer cette eau», de dire Marc-André Pélouquin, conseiller municipal et responsable

du dossier de l'environnement à Kingsbury. Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, le nouveau puits artésien fournit quelque

2,000 gallons d'eau à l'heure, débit qui devrait satisfaire à la demande des consommateurs.

«Les tests de transparence de l'eau indiquent une cote de 1 c'est excellent; nous avons obtenu 0,5. De plus, il n'y a aucune trace de bactérie dans

est la transparence, de révéler Marc-André Pélouquin. Pour ce qui est des matières en suspension, la normale est 5 et un résultat qui donne 1 veut dire que c'est excellent; nous avons obtenu 0,5. De plus, il n'y a aucune trace de bactérie dans

l'eau du puits artésien. D'ores et déjà, la population de Kingsbury ne devrait plus avoir à subir les ennuis provoqués par la contamination du réseau d'aqueduc par le purin de porc. Le ruisseau Miller

sert encore de source d'approvisionnement pour la population de Kingsbury et il semble que la qualité de l'eau soit bonne. «On nous dit qu'elle est buvable, alors on la boit», de dire en dérision Marc-André Pélouquin.



Marc-André Pélouquin

Le début des négociations de l'Hôtel Le Président reporté

SHERBROOKE (GF) — Le début des négociations entre les parties patronale et syndicale à l'hôtel Le Président, à Sherbrooke, en vue du renouvellement de la convention collective, a été reporté d'une semaine.

Devant s'enclencher au début de cette semaine, la première séance a été remise à lundi prochain.

Tout ceci, explique M. Guy Roy, le président du syndicat de l'endroit affilié au Syndicat des métallos, section locale 8470, n'empêchera pas la tenue d'une assemblée générale des membres, vendredi. En fait, à cause des horaires des travailleurs, le syndicat tiendra deux assemblées. Une première, à 10h30; une autre, à 19h30.

Comme toile de fond de cette assemblée, l'événement majeur qui frappe l'établissement; l'employeur, rappelle-t-il, a annoncé son intention de fermer totalement quatre départements: la cuisine, la salle à manger, le bar et le service des banquets. Il ne conserve que ses chambres et ses salles de réception.

Une quarantaine de travailleurs sont directe-

ment concernés par ces fermetures. Tous ont déjà reçu chez eux un avis de mise à pied définitive à compter du 27 avril.

L'employeur, M. Jacques Corbeil, a justifié sa décision par la non-rentabilité depuis au moins une année de ces quatre départements. Le syndicat, lui, contredit cette affirmation en soutenant que l'hôtel fonctionne à pleine capacité et a connu un hiver très achalandé.

Selon le syndicat, l'employeur ne fait qu'utiliser une tactique en vue d'influencer les négociations. Il ne peut s'expliquer autrement sa position.

La succursale de la Banque Royale de Rock-Island souligne ses 75 ans

ROCK-ISLAND (MD) — Le directeur de la succursale de Rock-Island de la Banque Royale du Canada, M. François Ayyette, a annoncé que l'institution marquera d'une façon spéciale le 75^e anniversaire de son arrivée à Rock-Island.

En effet, c'est en mars 1912 que la "Quebec Bank" s'installait au coin des rues Principale et Railroad.

En janvier 1917, la Banque Royale du Canada achetait les actifs de la "Quebec Bank". A ce moment, Rock-Island était le centre des affaires pour l'Estrie avec une population de 3,000 citoyens. Aujourd'hui, l'on dépasse à peine le cap des 1,000 habitants.

Pour souligner l'anniversaire, on offrira aux clients et amis le café et les beignes, les 22, 23 et 24 avril.

Depuis la fondation, il y a eu 12 directeurs à Rock-Island. Ce sont: MM. J.M. Phelan (1912-1914), A.C. McPhee (1914-1921), W.E. Moore (1921-1931), D.L. Dashney (1931-1941), G. Petrie (1941-1953); E.R. Greaves (1953-1965), L.V. Poulin (1965-1967), J.Y.C. Laporte (1967-1969), E.J. Normandeau (1969-1973), G.R. Galand (1973-1976), J.J. G. Gariépy (1976-1979) et le directeur actuel, M. François Ayyette, en poste depuis le 3 janvier 1979.

F. FARHAT
OPTICIEN D'ORDONNANCES

la plus grande maison d'opticiens d'ordonnances au Québec.

VERRES DE CONTACT
de marques reconnues

90\$ la paire PORT JOURNALIER
140\$ la paire PORT CONTINU

Satisfaction garantie par contrat.

SHERBROOKE
153, rue Wellington N.
(819) 563-4447
Stationnement gratuit (1 hr)

26 succursales pour mieux vous servir

Garantie de service facultative, 25\$ l'an.

ACURA INTEGRA
LA VOITURE DE L'ANNÉE

AUTANT POUR SI PEU

13 695\$*

ACURA INTEGRA

La Acura Integra RS**

- 113 chevaux-vapeur
- un moteur en alliage d'aluminium à double arbre à cames en tête de 1.6 litre à 16 soupapes
- injection programmée de carburant
- boîte manuelle 5 vitesses surmultiples
- freins à disque
- pneus radiaux
- phares à halogène escamotables

- intérieur spacieux avec sièges-baquets avant inclinables et dossiers de siège arrière repliables
- nombreux autres accessoires standards vous surprendront.

* Le transport et distribution en sus
 ** L'illustration représente la Integra LS
 *** Le magazine Motor Trend déclare les modèles Legend et Integra de Acura, 1ère et 2e voitures importées de l'année

ACURA
Une division de Honda Canada Inc.

Précision Acura
4900, boul. Bourque, Sherbrooke, QC - (819) 564-8909
Face à la Plaza Rock Forest

LOCATION À LONG TERME

EXPO HABITAT

de l'estrie

l'habitation en pleine évolution

Un centre d'information unique sur l'habitation!

Du 23 au 26 avril 1987

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
PAVILLON UNIVESTRIE

Stationnement gratuit — Garderie gratuite
Service de Minibus

Horaires:
Jeudi: 17h à 22h
Vendredi et Samedi: 12h à 22h
Dimanche: 12h à 21h

Admission: \$3.00
(enfant accompagné d'un adulte: gratuit)
comportant 1 chance de gagner notre grand prix: "La Maison d'Aujourd'hui".

En visitant l'expo-habitat vous courez la chance de gagner "La Maison d'Aujourd'hui" venez la visiter.

21540 en collaboration avec

MOLSON CITE-FM 107.7 CHLT 963 RADIO 963 CKSH-TV 9 K900

SOLDÉ

après Pâques

20% sur TOUTE
la marchandise
(du 21 au 25 avril 87)

Carte: 13489

Polo

Ralph Lauren clément
(2e niveau)

"L'extravagant magasin pour enfants"

Tourelles 3025, rue King ouest, Sherbrooke

A Danville, un Outlaw construit une forteresse

par Henri RICHARD
DANVILLE — A voir l'évolution du chantier de construction de la maison d'un membre du groupe de motards les Outlaws, Darius Leblanc, sur la rue Daniel Johnson, à Danville, une véritable forteresse à l'abri de toute attaque se dessine peu à peu au coeur de cette paisible municipalité de la région de l'Or Blanc.

Avec le nouveau plan d'urbanisme qui ne sèdera aucun pouvoir rétroactif, M. Leblanc n'a rien à craindre des autorités municipales même s'il a accepté, tel que convenu antérieurement avec les élus de Danville, d'amputer trois pieds à sa corniche qui avançait dangereusement en direction du trottoir.

Blindage

Cette maison, qui est construite de blocs massifs de béton ainsi que d'une porte centrale d'acier digne d'un coffre-fort et de fenêtres barricadées à l'épreuve des balles de fusil, soulève l'indignation d'un bon nombre de citoyens de Danville.

La situation est telle que le maire de Danville, Donald Roy, émet maintenant des soupçons sur le fait que cette résidence devienne le local permanent des Outlaws.

"Ca regarde bien pour ça, admet le maire Roy. On a le moins de contacts possible avec les membres des Outlaws. A la Ville, on ne sait pas grand chose sur leurs intentions".

En guise de consolation, le premier magistrat de Danville souligne "qu'il n'y a pas encore eu de troubles à signaler avec les motards".

LA CUISINE AU ROBOT

par
Thérèse Daigle-Charette

L'économie de temps, l'efficacité et la bonne alimentation sont devenues des facteurs déterminants sur notre façon de faire la cuisine. C'est pourquoi la venue du robot culinaire, entre autres outils, correspond si bien à notre monde de vie nord-américain. Economiser du temps, obtenir les textures et les coupes désirées; tels sont les quelques avantages de ce merveilleux appareil auxiliaire.

Dans son livre, LA CUISINE AU ROBOT, Thérèse Daigle-Charette nous explique comment se servir du robot culinaire pour en obtenir le maximum de rendement. La première partie ouvre sur le fonctionnement proprement dit de l'appareil, les types de robot, les accessoires et leur utilisation. Suivent les conseils pratiques de l'auteure sur la congélation et la mise en conserve des aliments, un tableau d'équivalence pour la cuisson au micro-ondes, l'explication de termes culinaires, et bien d'autres petits trucs. La troisième partie offre le plat de résistance: les recettes. Entrées et amuse-gueule, soupes, repas légers, légumes, sauces salées et sucrées, desserts, pâtisseries: une telle variété démontre bien la polyvalence du robot culinaire ainsi que l'expérience et la créativité de l'auteure.

Thérèse Daigle-Charette est professeure d'art culinaire à l'Institut national des viandes. Elle y enseigne notamment la technique de l'usage du robot culinaire. Elle a déjà publié deux autres livres, dans une coédition des Editions La Presse et de l'Institut national des viandes, dont LA CUISINE CHINOISE et LA CUISINE AU MICRO-ONDES A VOTRE PORTEE.

LA CUISINE AU ROBOT, par Thérèse Daigle-Charette, une coédition des Editions La Presse et de l'Institut national des viandes, (ISBN 2-89043-206-8), format 15 cm x 23 cm, 216 pages, est en vente au prix de 15,95\$ l'exemplaire. Vous pouvez vous procurer ces ouvrages dans toutes les librairies, aux Editions La Presse, 44, rue St-Antoine ouest, Montréal, H2Y 1J5, et à l'Institut national des viandes, 10216, rue Lajeunesse, Montréal, H3L 2E2.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec Diane Gagnon, des Editions La Presse, au numéro (514) 285-6981.

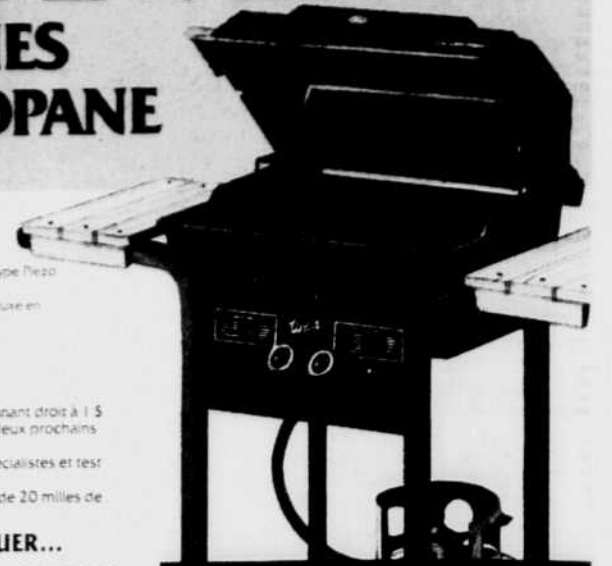
21757 (Publi-promotion)

GRANDE VENTE DE BARBECUES SUPÉRIEUR PROPANE

SEUL SUPÉRIEUR PROPANE VOUS OFFRE AUTANT DE QUALITÉ POUR LE PRIX

Surface de cuisson de 390 po! Bouteillette de 35 000 BTU Grilles en acier inoxydable de plus grande hauteur réglable, entretien facile.

Allumage par étincelle de type Piezo Indicateur de température Deux supports amovibles de livre en véhicule



SEUL SUPÉRIEUR PROPANE AJOUTE CES OPTIONS SUPPLÉMENTAIRES:

- Housses pour barbecue
- Bouteille de 20 lb
- Remplissage
- Livre de recettes
- 2 Superdalliers vous donnant droit à 1 \$ de rabais à chacun des deux prochains remplissages.
- Assemblage par des spécialistes et test de sécurité.
- Livraison dans un rayon de 20 milles de la succursale.

D'AUTRES OCCASIONS À NE PAS MANQUER...

Supérieur Propane propose une vaste gamme de barbecues de qualité supérieure à des prix incomparables. Il y en a sûrement un qui répondra parfaitement à vos besoins... et à vos moyens! Venez au magasin Supérieur Propane le plus proche et laissez à nos spécialistes le soin de vous aider à faire le meilleur choix.



broil-mate L'ensemble complet pour 239⁹⁵\$
 Modèle W441
 Prix de détail régulier: 285 \$

POUR PROFITER DE LA MEILLEURE AUBAINE... RENDEZ-VOUS CHEZ SUPÉRIEUR PROPANE! HÂTEZ-VOUS, L'OFFRE PREND FIN LE 30 AVRIL 1987.

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 8h à 17h.

FAITES TOUT AU PROPANE

3001 KING EST — FLEURIMONT

569-9021



Des gens recevants!

SHERBROOKE

MARCHE DONAT CROTEAU
 378, rue Alexandre, 562-3897

MARCHE 7IEME NORD
 393, 7ième Avenue Nord
 569-9341

MARCHE DURHAM INC.
 1594, rue Durham, 562-2671

SUPERMARCHE PARISEAU
 355, rue Marquette, 562-4759

MARCHE VALLEE ENR.
 1124, rue Prospect, 562-2609

ROCK FOREST

MARCHE ROCK FOREST ENR.
 6641, rue Fontaine, 864-4622

AYER'S CLIFF

MARCHE ALEXANDRE BATHIE
 1082, rue Principale
 838-4949

EAST ANGUS

J. BERGERON INC.
 58, rue Hôtel de Ville
 832-2421

ST-DENIS DE BROMPTON

MARCHE CENTRAL ENR.
 846-4500

WOTTON

CENTRE COMMERCIAL WOTTON
 675, rue St-Jean
 828-2600

MAGOG

EPICERIE LUSSIER INC.
 476, rue Hatley, 843-2992

ST-ISIDORE D'AUCKLAND

AUBAINES CHEZ MARCEL
 658-3659

SAWYERVILLE

MARCHE G. GAGNON
 33, Principale Nord
 889-2994

NORTH HATLEY

J.L. LEBARON LTEE
 Rue Principale
 842-2487

WATERVILLE

MARCHE PETIT ENR.
 143, rue Compton
 837-2428

ST-FRANCOIS XAVIER

MARCHE PREFONTAINE
 12, Principale Nord
 845-3687

RICHMOND

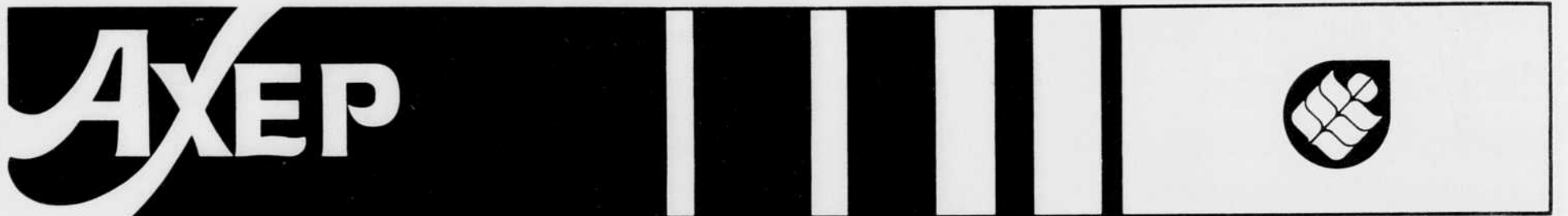
MARCHE RICHMOND ST-PIERRE
 483, Principale Nord
 826-2282

WEEDON

MARCHE MERCIER INC.
 468, St-Janvier
 877-2929

SCOTSTOWN

GERARD DESILETS
 657-4955



Prix en vigueur du lundi 20 avril au samedi 25 avril 1987.
 Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Des gens recevants!

RÔTI DE LONGE DE PORC FRAIS BOUT DES CÔTES
 ENV. 1,5 kg
 0⁹⁸\$ lb
 2¹⁶\$ kg

MARGARINE MOLLE
 AXEP CONT. 907 g
 1¹⁹\$

CHAMPIGNONS BLANCS
 CULTURE CANADIENNE CONT. 8 oz
 0⁹⁷\$

RÔTI DE LONGE DE PORC FRAIS BOUT DU FILET
 ENV. 1,5 kg
 1¹⁸\$ lb
 2⁶⁰\$ kg

BOEUF HACHÉ MI-MAIGRE
 1⁷⁸\$ lb
 3⁹²\$ kg

CAFÉ INSTANTANÉ HILLS BOCAL
 227 g
 4⁵⁹\$

MARMELADE SHIRIFF BOCAL
 375 ml
 1³⁹\$

CÔTELETTES OU RÔTI DE LONGE DE PORC FRAIS DÉOSSÉ
 3¹⁸\$ lb
 7⁰¹\$ kg

TOMATES ROSES
 PRODUIT DE L'ONTARIO CANADA NO. 1
 1⁴⁹\$ lb
 3²⁹\$ kg

JUS DE POMMES VITAMINÉ AXEP
 CONT. 1,36 L
 1⁰⁹\$

FROMAGE TRANCHÉ "Singles" "Light N'Lively"
 KRAFT EMB. 250 g
 1⁷⁹\$

La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez toutefois assurés, chers clients que les épiceries Axep ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix tout au long des saisons.

TARTINADE GRENACHE
 CONT. 400 g
 1¹⁹\$

BOISSON À SAVEUR DE FRUITS ROUGEON
 BTE 284 ml
 1 boîte gratuite à l'achat de 4
 4/1⁰⁰\$

CÉRÉALES "Rice Krispies"
 KELLOGG'S BTE 350 g
 1⁶⁹\$

FROMAGE COTTAGE
 QUEBON CONT. 500 g
 1⁷⁹\$

BÂTONNETS DE FROMAGE "P'tit Québec"
 KRAFT EMB. 340 g
 2⁷⁹\$

NECTAR DE PRUNEAUX DEL MONTE
 BOCAL 682 ml
 1⁵⁹\$

CROISSANTS ou PETITS PAINS AU BEURRE
 PILLSBURY EMB. 227, 235 g
 1⁰⁹\$

FROMAGE À TARTINER "Chef Art"
 LACTANTIA BOCAL 250 g
 1⁶⁹\$

NOUVELLE VAGUE, CLASSIQUE, COKE, SPRITE
 REG. OU DIETE EMB. 61750 ml
 4²⁹\$

CROUSTILLES FRITO LAY
 SAC 200 g
 1³⁹\$

LASAGNE PIAZZA TOMASSO
 EMB. 369 g
 1⁹⁹\$

FILET D'AGLEFIN DES. SURG. INDIV. HIGH LINER
 EMB. 350 g
 3⁴⁹\$

SAUCE AUX TOMATES HUNT'S
 BTE 398 ml
 0⁶⁹\$

BISCUITS Feuilles d'érable, Gros capuchon choc., Guimauve à la gelée, Princesse
 DAVID EMB. 400 g
 2¹⁹\$

THÉ EN SACHETS TETLEY
 BTE 72 un
 2⁴⁹\$

MÉLANGE À GÂTEAUX AXEP
 BTE 520 g
 0⁹⁹\$

FARINE ROBIN HOOD
 SAC 2,5 kg
 3¹⁹\$

GUIMAUVES JET
 KRAFT SAC 250 g
 0⁷⁹\$

SARDINES BRISLING MILLIONNAIRES
 BTE 100 g
 1⁴⁹\$

TOAST MELBA OLD LONDON
 BTE 400 g
 2¹⁹\$

SAUMON KETA TEA ROSE
 BTE 213 g
 1³⁹\$

HUILE 100% SOYA AXEP
 BOUT. 750 ml
 1⁴⁹\$

JUS DE TOMATES HEINZ
 BTE 540 ml
 2/0⁸⁹\$

JUS D'ANANAS DEL MONTE
 BTE 1,36 L
 1⁵⁹\$



Mon marché d'Alimentation



Déclarations admises en preuve au procès pour le meurtre au deuxième degré de sa femme Vincent dit avoir été télécommandé pour tuer

par **Gérald PRINCE**
DRUMMONDVILLE — Si Denis Vincent, âgé de 59 ans, de St-Edmond, a tué sa femme, Jeannette Racicot, le 19 janvier, c'est parce qu'il a été commandé à distance par électronique pour le faire.

C'est ce qui a été divulgué hier à plusieurs reprises par quatre témoins au procès dans lequel M. Vincent est accusé du meurtre au deuxième degré de son épouse.

Dans des déclarations extra-judiciaires admises en preuve par le juge Jean-Guy Boillard, M. Vincent dit à une dizaine de reprises, dans les minutes suivant son arrestation, qu'il a tué sa femme d'un ou deux coups de couteau de cuisine en soirée le 19 janvier.

Il se dit innocent de ce crime cependant parce que, déclare-t-il à l'enquêteur Jean Verville de la Sûreté du Québec, "j'ai été com-

mandé par électronique pour tuer ma femme. C'est la TV qui m'a commandé de la détruire, avant qu'elle ne me détruise".

D'autre part, il précise à l'agent Vanasse de la SQ que quelqu'un de la télévision lui avait dit dans une émission que sa femme avait fouillé dans une petite boîte noire, où il cachait ses documents, pour remettre des papiers importants à la mafia.

Ces déclarations, prises dans les heures qui ont suivi son arrestation, étaient souvent enchevêtrées et sans suite, constate l'agent Jean-Pierre Bourbeau de la SQ. Il était question d'ordinateurs, de fusées spatiales, de grandes découvertes de physique dont M. Vincent aurait été l'auteur et ainsi de suite.

Moment émouvant

Le moment le plus émouvant des témoignages d'hier est survenu

quand l'un des fils de l'accusé, Claude, a décrit comment son père s'était rapporté à lui à 5h22 du matin le 20 janvier et que par la suite il avait trouvé sa mère morte dans sa chambre, à la maison de St-Edmond.

A deux ou trois reprises, le témoin a éclaté en sanglots, laissant voir la détresse de toute cette famille nombreuse, décrite comme très unie, devant les événements tragiques où leur père est accusé du meurtre de leur mère.

Pour sa part, le pathologiste Claude Pothel a soutenu que Mme Vincent est morte d'un ou deux coups de couteau au coeur et au poumon gauche, ce qui a créé une hémorragie importante au niveau du thorax.

Hier, la Couronne représentée par Me Alain Perreault, a complété la présentation de ses témoins. Ce matin, la Défense enchaîne en pré-

sentant cinq témoins, a précisé hier Me Gilles Rhéaume, procureur de M. Vincent. Me Rhéaume a dit au juge qu'il entend produire, grâce à des experts, une défense d'aliéna-

tion mentale.

Le choix du jury a nécessité toute la matinée d'hier. Sur les 150 candidats jurés, huit hommes et quatre femmes ont été choisis,

mais le juré n° 8 a demandé presque aussitôt et obtenu du juge de se retirer pour mauvais état de santé. Le procès se continue avec 11 personnes.

A l'approche de la rencontre biennale Le maire de Coaticook a confiance au cheminement du projet à réaliser à la Gorge

par **Christian CARON**
COATICOOK — Le maire de Coaticook, André Langevin, se dit confiant à l'approche de la rencontre biennale qui aura lieu vendredi au Domaine St-Laurent de Compton et lors de laquelle la ville de Coaticook aura à présenter son projet de développement du parc de la Gorge.

Même si les organisateurs de l'événement ont déjà laissé savoir que la conférence biennale ne sera pas une course aux millions de dollars, le premier magistrat entrevoit la rencontre avec optimisme. "Je ne veux pas crier victoire tout de suite car on pourrait avoir des surprises mais j'ai bon espoir d'obtenir l'appui voulu du gouvernement" a-t-il indiqué lorsqu'interrogé à ce sujet.

C'est à 16h que les représentants de la Ville de Coaticook, avec en tête le maire, le directeur général Roma Fluet, et le conseiller Ronald Charland, feront leurs représentations concernant le projet. Etant donné qu'il n'y a qu'une seule journée pour débattre 42 projets et que le temps est évidemment très limité, la délégation coaticookoise n'aura que quelques minutes à sa disposition pour vendre l'idée.

Idee de Coaticook

Rappelons que la ville de Coaticook caresse le rêve d'ériger un immense pont suspendu d'une longueur de 400 pieds au sommet de la Gorge.

On veut également aménager un sentier pédestre entre le Gosier et le Pont Rouge. Le projet, dans son ensemble est estimé à près d'un million de dollars et la ville aimerait être en mesure d'obtenir plusieurs centaines de milliers de dollars.

Si le maire est confiant, c'est qu'il possède plusieurs arguments qui prouvent que la Gorge a un grand impact. Il rappelle par exemple que la Gorge a connu sa meilleure saison l'an dernier avec tout près de 25 000 visiteurs. Depuis les débuts, en 1979, pas moins de 150 000 personnes ont sillonné les sentiers.

Récemment l'agent touristique, Ginette Therrien, de retour du 5e salon vacances-Québec, mentionnait comment il était étonnant de constater jusqu'à quel point le site était connu des visiteurs.

De plus, le maire sait maintenant que l'entreprise privée est intéressée à y investir dans la gorge. Le Domaine St-Laurent, par l'entremise de son président Denis Bachand a récemment fait connaître sa volonté d'extensionner leur champ d'action dans les gorges.

La MRC et le réseau routier

Par ailleurs, la MRC de Coaticook présentera un dossier démontrant les avantages pour la région d'obtenir une aide financière pour l'érection d'une route permettant

un accès direct à l'autoroute.

Léo Roy, préfet de la M.R.C. et

deux techniciens en génie civil et en urbanisme feront les représentations. Le dossier met principalement en évidence le fait que Coaticook est à toute fin pratique l'une des seules villes en Estrie n'ayant pas d'accès direct à l'autoroute. Le dossier indique également que selon les grandes orientations du schéma d'aménagement, le réseau routier est retenu comme étant prioritaire.

Le préfet a déjà laissé savoir, par le passé, comment il était important pour le développement de la région de compter sur un réseau routier adéquat. Selon lui le projet est justifiable et contribuera à assurer la survie du parc industriel. C'est à 10h35 que la MRC présentera son projet.

Locaux pour le CLSC

Rosaire Provencher et Roger Charron, respectivement directeur général du CLSC et président du conseil d'administration de l'organisme, seront présents vendredi au Domaine St-Laurent pour tenter d'obtenir de la ministre de la Santé et des Affaires sociales, Thérèse Lavoie-Roux, une autorisation permettant à l'organisme de lancer des appels d'offres pour la construction d'un établissement et la location de locaux.

La ministre, de passage à Coaticook samedi dernier, a elle-même constaté la déficience des installations en place. Comme l'explique M. Provencher, le CLSC possède actuellement le personnel requis mais celui-ci ne peut fonctionner idéalement. "Idéalement il faudrait un espace de 10 000 pieds carrés", précise le directeur général.



André Langevin

Aide à la restauration

La MRC du Val St-François veut une entente entre la SHQ et les municipalités

par **Claude CORRIVEAU**

WINDSOR — C'est par voie de télégramme que les autorités de la MRC du Val St-François demandent au ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau, d'inciter la Société d'habitation du Québec (SHQ) à venir à une entente avec les municipalités désirant se prévaloir du programme d'aide à la restauration Canada-Québec (PARCQ).

Ce programme instauré depuis plusieurs mois voit son application retardée. Dans la MRC du Val St-François du moins.

La SHQ allègue que la signature des protocoles d'entente avec les MRC permettrait d'alléger les contraintes administratives. De son côté, la MRC du Val St-François, et ses municipalités membres, estime qu'il est pertinent que ces ententes soient conclues avec les municipa-

lités locales. Celles-ci accordent toutefois qu'on pourrait signer des ententes avec le regroupement de municipalités si ces dernières le désirent.

La MRC n'en est pas à sa première requête auprès du ministre concerné. Le secrétaire général du Val St-François, Me Armand Marier, a laissé savoir que le télégramme demande au ministre Bourbeau d'inciter la SHQ à agir rapidement.

"Nous précisons dans notre missive que le retard causé par cette attitude de la SHQ pénalise les personnes qui pourraient éventuellement bénéficier du programme. De plus, ajoute Me Marier, nous voyons dans ce refus de signer les protocoles, de la part de la SHQ, un défi à l'autorité".

Le ministre des Affaires municipales, M. Bourbeau, déclarait lors d'une commission parlementaire que les municipalités locales étaient habilitées à conclure ces ententes.

De leur côté, les municipalités estiment qu'elles sont les mieux placées pour connaître les besoins de la population et par le fait même agir comme maître d'oeuvre du programme.



(Photo La Tribune par Christian Caron)

Médication naturelle

Les bénéficiaires du Centre hospitalier de Coaticook n'ont pas hésité à suivre le mouve-

ment et à sortir profiter du soleil hier, une démarche qui vaut bien des médicaments...

Municipalités en bref

RICHMOND

Le conseil municipal de Richmond a renouvelé sa cotisation de 25 \$ auprès de l'Association forestière des Cantons de l'Est.

— 0 —

Les élus municipaux ont adopté une résolution appuyant le mémoire présenté par l'Association des coordonnateurs municipaux du Québec demandant des modifications fondamentales au programme PARCQ afin de le rendre plus accessible à la population.

— 0 —

Des permis de commerce ont été accordés à Mme Nicole Viger pour l'ouverture d'un magasin de petits animaux; à M. Jacques St-Pierre pour un commerce de bijoux et à Mme François Laperle pour un commerce de vente au détail de surplus manufacturier.

— 0 —

La pétition signée par les résidents de la rue Aberdeen demandant que cette rue soit reconnue et désignée "rue résidentielle unifamiliale seulement" a été remise au comité plénier pour études.

— 0 —

Le secrétaire-trésorier a été autorisé à émettre un chèque de 800 \$ à l'ordre de l'Union des Municipalités du Québec relativement à la quote-part de la ville pour le financement de la Commission d'étude sur les municipalités.

— 0 —

Le conseil a acquiescé à la demande de l'École secondaire Régionale de Richmond d'offrir un stage à deux étudiants au département de Police durant le mois de mai.

STANSTEAD

Le conseil a adopté un avis de motion concernant une délégation de compétence au secrétaire-trésorier, au directeur du transport routier et à l'opérateur de l'usine d'épuration des eaux.

— 0 —

Le conseil a attesté par résolution que les lots faisant partie du terrain du camping KOA sont situés dans une zone de parc à roulettes selon le règlement 238.

— 0 —

La municipalité a demandé que le gouvernement fédéral verse au gouvernement québécois les mêmes subventions qu'au gouvernement ontarien.

— 0 —

Le paiement d'une somme de 30,777.83 \$ que la municipalité devait à la firme Choinière Construction et qui avait été retenue par le conseil parce que tout n'était pas conforme dans les travaux de l'usine d'épuration sera effectué.

— 0 —

Stanstead a appuyé Beebe qui demande au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche une subvention pour la tenue du deuxième festival du granit.

— 0 —

Le conseil a approuvé les démarches de l'Association des Townshipers visant à permettre l'affichage bilingue au Québec.

— 0 —

Les membres du conseil qui souhaitent que le terrain dont la fabrique Sacré-Coeur voudrait aménager une partie en terrain de balle demeure un parc pour les jeunes feront valoir leur point de vue à la fabrique.

BEEBE

Le conseil municipal de Beebe au grand complet a eu la visite de contribuables du secteur Québec Central Terrace concernant l'état de la rue sur ce territoire. Le conseil tente de remédier à la situation qui a pour origine un droit de passage et également des terrains enclavés situés de l'autre côté d'une voie ferrée.

— 0 —

Un nouveau règlement concernant les tarifs pour les permis de construction sera en vigueur d'ici peu. Dorénavant, pour une rénovation, amélioration, transformation et ou addition, le contribuable devra déboursier 10 \$ si le permis autorise des travaux de plus de 1,000 \$ et 2 \$ pour chaque 1,000 \$ additionnel. Pour une démolition, le montant est de 10 \$. Pour une construction unifamiliale, le taux est de 40 \$; pour une construction à loyers multiples, le tarif est de 40 \$ pour le premier logement et 25 \$ chaque logement additionnel; pour une plaque d'affaires, le tarif est de 100 \$.

— 0 —

Dans le cas d'un garage simple ou d'une remise, le tarif est de 10 \$. La demande de permis se fait à l'hôtel de ville et l'inspecteur des bâtiments est le conseiller Fernand Maclure, de Rock-Island.

— 0 —

Le conseil a adopté une résolution pour demander au gouvernement fédéral d'accorder le même traitement au Québec en ce qui a trait à l'Environnement. En Ontario, le gouvernement provincial avait obtenu 16 pour cent de subventions sur des travaux, ce qui a incité l'Environnement du Québec à demander la même chose...

Pluies acides Waterville demande l'intervention de Bourassa

WATERVILLE (GD) — Inquiet des séquelles des pluies acides, le conseil de ville de Waterville vient de demander au premier ministre provincial, M. Robert Bourassa, de venir en aide aux producteurs de sirop d'érable dont les érablières sont menacées de dépérissement.

Il réclame l'institution d'un programme d'aide destiné à défrayer une partie du coût des fertilisants qui devront être épanchés dans les érablières afin d'en arrêter le dépérissement.

Il demande aussi à M. Bourassa d'intervenir auprès du premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, afin qu'il fasse part des inquiétudes des Québécois au président américain Ronald Reagan.

Selon les administrateurs municipaux, les pluies acides ont des effets néfastes sur la santé des Québécois, sur les lacs et sur les forêts, et leurs séquelles économiques seront d'autant plus lourdes qu'on mettra plus de temps à remédier efficacement à ce problème.

Ils demandent aussi à M. Mulroney d'entreprendre de véritables négociations avec M. Reagan afin de réduire les précipitations acides d'une façon substantielle et de dédommager les producteurs de sirop d'érable pour toutes les pertes qu'ils ont subies jusqu'à présent.

PNP

National

Offre spéciale



SEMI-LUSTRE ALKYDE D'INTERIEUR

22⁶⁹

SUPER BLANC 565-500
BASE BLANCHE 565-510



LATEX SEMI-LUSTRE D'INTERIEUR ACRYLIQUE

21⁶⁹

SUPER BLANC 564-500
BASE BLANCHE 564-510



PRODUIT GARANTI

ÉPROUVÉ EN NOS LABORATOIRES



SUPER LATEX FINI PERLE D'INTERIEUR

21⁶⁹

SUPER BLANC 564-200
BASE BLANCHE 564-210



SUPER LATEX SATIN D'INTERIEUR

17⁶⁹

SUPER BLANC 564-800
BASE BLANCHE 564-810

LA PERFECTION EN PEINTURE

DISPONIBLE CHEZ LES DÉPOSITAIRES **National**

DISTRIBUTEUR AUTORISÉ		C.P. DÉCOR
2845, KING OUEST, SHERBROOKE		569-5995
Tapis St-Elie Inc. 1023, Route 220 St-Elie d'Orford (819) 822-4143	Centre du Tapis Couture Inc., 820, Wellington sud, Sherbrooke (819) 566-7111	Tapis Donald Blanchette, 1831, rue Dumont, Canton d'Ascot, Sherbrooke (819) 569-8141
Ferronnerie A. Côté, 260, Principale sud, Waterville (819) 837-2466	Frappier & Frères, 169, St.-Georges, Windsor (819) 845-3737	Centre de Rénovation Dubreuil, 1151, King est, Sherbrooke, (819) 562-3891
		Accommodation Roger David Enr. 234, St-Jean-Baptiste, Coaticook (819) 849-4528

Pas de regroupement LAB-JM Asbestos

— Jean Dupéré

par Pierre SÉVIGNY
THETFORD-MINES - Il n'est absolument pas question d'un regroupement ou d'une fusion entre les compagnies minières d'amiante LAB Chrysotile de la région de Thetford-Mines et Johns Manville de la région d'Asbestos.

Voilà l'affirmation catégorique formulée à nouveau par le président et chef de la direction de LAB, Jean Dupéré, lorsqu'il a été invité à commenter les informations voulant que des pourparlers soient actuellement en cours entre les deux groupes, dans le but de rationaliser certains services administratifs comme les ventes et la mise en marché.

A cet effet, M. Dupéré a repris sensiblement les mêmes propos qu'il tenait en décembre dernier, à la suite de la publication d'une lettre du ministre délégué aux Mines, Raymond Savoie, laissant alors entendre que LAB et JM étaient à compléter leur évaluation des économies découlant d'un éventuel regroupement.

Pour M. Dupéré, le regroupement des deux compagnies est impossible, du fait que ni l'une ni l'autre est assez forte pour supporter financièrement les frais de cette

voie. C'est pourquoi, dit-il, LAB va demeurer LAB et JM va demeurer JM.



Jean Dupéré

Pourparlers

Cependant, le président de LAB admet le fait que des échanges ont lieu entre les dirigeants des deux groupes minières. Sans donner plus de précision, M. Dupéré affirme que les discussions portent sur la façon d'améliorer le sort de chacun, tout en demeurant indépendant et en respectant leur intégrité respective.

Il soutient que les pourparlers sont moins formels et moins sérieux que certains le laissent entendre.

Par ailleurs, il explique l'intérêt du ministre Savoie par le fait que le regroupement minier de la région de Thetford-Mines a été réalisé dans le but de sauvegarder l'industrie et de mettre un terme au support abusif du gouvernement au sein des deux filiales minières de la Société nationale de l'amiante. Or, selon lui, il est normal que le ministre Savoie fasse preuve de prudence au regard de la demande d'aide formulée par JM et ce, afin de ne pas affecter LAB.

Pas de contradiction

Le conseiller syndical de la Fédération de la métallurgie (CSN),

Yves Lagueux, affirme que la déclaration de M. Dupéré ne contredit en rien les informations relatives à une certaine rationalisation entre les deux compagnies.

Quant M. Dupéré parle d'améliorer le sort de chacun, il fait sûrement allusion à la possibilité de regrouper les ventes et la mise en marché et ce, tel que demandé par le ministre Savoie.

M. Lagueux ne cache pas l'inquiétude des travailleurs miniers CSN de la région de Thetford-Mines face à cette possibilité. "Nous craignons pour l'avenir, car cette rationalisation de certains services ne pourrait être que la première phase d'un projet plus global qui entraînerait d'autres pertes d'emplois, autant à Asbestos qu'à Thetford-Mines."

Le conseiller syndical de la CSN soutient que l'affirmation catégorique de M. Dupéré, quant à l'impossibilité d'une fusion de la production entre LAB et JM, n'est pas une garantie pour l'avenir surtout, selon lui, si les ventes demeurent stagnantes. C'est pourquoi M. Lagueux déplore vivement le refus des Métallos pour la formation d'un Front commun.

Rumeur également niée à Asbestos

par Henri RICHARD

ASBESTOS — "Les directeurs généraux de JM Asbestos et Lab Chrysotile, MM. Peter Kyle et Jean Dupéré, se rencontrent régulièrement au sein de l'Association des mines d'amiante du Québec et de l'Institut national de l'amiante. A ce que je sache, M. Kyle n'a jamais parlé d'un plan de rationalisation avec les gens de Thetford-Mines".

C'est dans ces termes que le directeur des relations publiques à la compagnie JM Asbestos, M. Georges Olney, a nié la rumeur persistante voulant que des négociations seraient entreprises entre les deux compagnies minières, pour la rationalisation de certains services administratifs comme les ventes et la

mise en marché.

Quant à la demande de subvention de la compagnie JM Asbestos adressée au ministère des Mines pour son plan d'expansion "C", M. Olney prétend que le dossier suit son cours normal et des développements sont imminents, bien que le ministre Raymond Savoie ait formulé publiquement le souhait qu'une entente de rationalisation soit intervenue entre les deux compagnies d'amiante, avant de se prononcer sur l'avenir de la mine Jeffrey.

"On a aussi hâte que tout le monde de connaître la réponse du gouvernement provincial dans ce dossier. Il nous fera plaisir de vous la communiquer au moment propice", a conclu M. Olney.

Pour sa part, M. Kyle n'a pas daigné retourné deux appels téléphoniques logés au bureau-chef de la compagnie J.M. Asbestos, à Montréal.

CORRECTIONS

Cahier "VENTE TRANS-CANADA EATON", encarté dans La Tribune, le mercredi 15 avril 1987.

Page 7 B: Robe-chemisier en chambray de coton: non offerte.

Page 48 L: Oursons en gomme "Red Band", on devrait lire: 920 g.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient.



Contre le conseiller Rousseau Plessisville n'ira pas en appel

PLESSISVILLE (MC) - La Ville de Plessisville a déposé les armes, dans une affaire judiciaire impliquant un conseiller municipal de l'endroit, Arsène Rousseau.

En effet, le conseil municipal a décidé de ne pas solliciter la permission à la Cour d'appel de porter devant celle-ci la récente décision du juge Robert Lesage de la Cour supérieure.

La Ville aurait ainsi passé outre à une recommandation de leur avocat dans ce dossier, selon une information obtenue de bonne source.

Toute l'affaire a débuté à la fin de 1985 lorsque le conseiller Rousseau a reçu un billet d'infraction, pour avoir dépassé un autobus scolaire dont les clignotants étaient en fonction.

Niant cette infraction, le conseiller a refusé de payer le billet et s'est retrouvé devant la Cour municipale. Il a alors été libéré de l'accusation, sur la base d'une objection préliminaire de son procureur. La Ville a porté l'affaire en

appel. Puis, ce premier jugement a été confirmé récemment par le juge Lesage.

La décision des élus municipaux laisse un goût amer dans la bouche de plusieurs membres du service de police de Plessisville, car le conseiller Rousseau a fait quelques sorties remarquées contre les policiers, en marge de cette affaire. Et, la lumière ne sera jamais faite sur le fond de l'histoire.

Hier, le maire Mme Madeleine Dussault, a déclaré qu'il serait malvenu de persévérer et d'engager de fortes sommes d'argent dans une bataille de procédures. Concernant l'émission du billet d'infraction, M. Rousseau, a-t-elle soutenu, a été traité comme tout autre citoyen.

Enfin, elle a ajouté que cette affaire ne met pas en cause la qualité du service de police. A la suite de l'affaire, la procédure d'émission des billets a toutefois été améliorée.



Photo La Tribune, Roger Lafrance

Incendie à Acton-Vale

Un incendie a engendré plus de peur que de mal hier midi, tout juste à l'arrière de l'usine Caoutchoucs Acton, d'Acton-Vale. Les flammes ont pris naissance dans un tas de retilles de caoutchouc servant au rechapage des pneus. La chaleur et le soleil intense des derniers jours seraient la cause de cet incendie.

L'Université de Sherbrooke veut répondre aux besoins réels

THETFORD-MINES (PS) - Dans le but d'offrir des activités pédagogiques qui répondent aux besoins réels de la population de la région de Thetford-Mines, la direction de l'Université de Sherbrooke a élaboré un questionnaire qui sera distribué dans quelque 16,000 foyers, au cours des prochains jours.

Cette démarche s'explique par le fait que c'est l'Université de Sherbrooke qui a été choisie par le Comité de développement des services universitaires de la région pour répondre aux besoins de formation de la population, en complémentarité avec les ressources des niveaux secondaire et collégial.

Les personnes de la région de Thetford-Mines, intéressées aux études universitaires, sont donc invitées à remplir le questionnaire et

à le retourner dans l'enveloppe préaffranchie avant le 1er mai prochain.

Les réponses serviront alors à déterminer la programmation des études à temps partiel qui seront offertes à l'automne 1987 par l'Université de Sherbrooke dans la région de Thetford-Mines. Par cette démarche de consultation, l'Université de Sherbrooke veut donner aux gens de l'Amiante les moyens de mieux planifier à court et à long terme leurs études de formation et de perfectionnement.

Pour obtenir plus d'information ou pour se procurer d'autres exemplaires du questionnaire, la population doit s'adresser au Centre d'accueil et de référence pour adultes à Thetford-Mines à 338-8563.

Qui dit PNEUS dit PNEUDIS

Chez PNEUDIS, nous savons que nos prix sont excellents! C'est pourquoi notre effort se porte sur la qualité, le service et votre satisfaction.

- Garantie hasard de la route
- Équilibrage de roue garantie à vie
- Mise au point
- Freins
- Suspension
- Parallélisme/Alignement

MICHELIN GOODYEAR YOKOHAMA MONARCH

Suivez la bonne trace...

TRACY 2775, Marie-Victorin Tracy, Qc. J3R 1N4 (514) 743-2711	LAVAL 580 ouest, boul. St-Martin Laval, Qc. H7M 3Y2 (514) 668-9990	QUÉBEC 910, boul. Ste-Thérèse Québec, Qc. G1N 1T2 (418) 682-3438	CHARLESBOURG 380 ouest, boul. St-Joseph Charlesbourg, Qc. G2K 1H3 (418) 628-2244	LA MALBAIE 202, boul. Mailoux La Malbaie, Qc. G0T 1J0 (418) 665-3917	CHICOUTIMI 960, boul. Talbot Chicoutimi, Qc. G7H 4B4 (418) 696-0154
--	--	--	--	--	---

Bonichoix

Du 21 au 25 avril 1987

Prix en vigueur du mardi 21 avril au samedi 25 avril 1987. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

BOISSONS AUX FRUITS ROUGEMONT POT 1,82 L 89¢	HEINZ JUS DE TOMATES CANADA DE FANTAISIE PARFAIT 99¢	ESSUIE-TOUT WHITE SWAN PAQ. DE 2 ROUL. 89¢
JUS DE TOMATES CANADA DE FANTAISIE HEINZ BOÎTE 1,36 L 99¢	le papier éponge white swan 2 ply towels le papier éponge white swan 2 ply towels	

FRUITS ET LÉGUMES

TOMATES ROSES DE SERRES PRODUIT DE L'ONTARIO CANADA NO 1 284 \$/kg 1,29 \$/lb	RAISINS ROUGES EMPEREUR PRODUIT DU CHILI 240 \$/kg 1,09 \$/lb
--	--

LONGES DE PORC FRAIS
 PORTION DES CÔTES ENVIRON 1,4 kg
209 \$/kg
95¢ /lb

CÔTELETTES DE PORC FRAIS
 COUPE DU CENTRE
430 \$/kg
1,95 \$/lb

BOEUF HACHÉ ORDINAIRE
1,94 \$/kg
88¢ /lb

LONGES DE PORC FRAIS
 PORTION DU FILET ENVIRON 1,4 kg
254 \$/kg
1,15 \$/lb

CÔTELETTES DE PORC FRAIS
 DESOSSÉES COUPE DU CENTRE
650 \$/kg
2,95 \$/lb

Qui Sait ... DONNEZ GÉNÉREUSEMENT à la Société canadienne du cancer

MARGARINE MOLLE MONARCH BOL 907 g 1,49	LÉGUMES CANADA DE CHOIX 6 VARIÉTÉS IDEAL BOÎTE 284 mL 2/1,00	EAU DE JAVEL CAVALIER CONT. 3,8 L 89¢	MOUCHOIRS DE PAPIER WHITE SWAN BOÎTE DE 200 89¢	PAPIER HYGIENIQUE BLANC CAPRI PAQ. DE 4 ROUL. 99¢	NOURRITURE POUR CHATS PURRR BOÎTE 170 g 3/1,00
--	--	---	---	---	--

COMPTON <small>Marché Bourgault Est. 2167, R. rue Valley</small>	WICKHAM <small>Rosaire Mathieu Inc. 859, rue Principale</small>	DRUMMONDVILLE <small>Epicurio Franke Fleury 143 St-Damien</small>	WEEDON <small>A.R. Dumas Inc. 334 St-Janvier</small>	SHERBROOKE <small>Marché Thérien Inc. 46, rue King Est</small>	ST-GERMAIN DE GRANTHAM <small>Yvon Lambert Inc. 291, rue Notre-Dame</small>	MARCHE AYER'S CLIFF <small>G.D. Houde Inc. 1118, rue Main</small>	SAWYERVILLE <small>J.A. Levery Ltd 2, rue Cookshire</small>
--	---	---	--	--	---	---	---

Pagé explique qu'il n'avait "pas de cadeau à faire" à Garon

QUEBEC (PC) — C'est notamment parce qu'il n'avait "pas de cadeau à faire" au député de Lévis Jean Garon que le ministre de l'Agriculture Michel Pagé a décidé de bloquer le projet de loi privé 272 parrainé par ce dernier.

"Mes lois (...) étaient bloquées par le député de Lévis: je n'avais aucun service à lui rendre, lui qui en a jamais rendu au gouvernement", a déclaré hier M. Pagé, lors de sa première journée de témoignage devant la commission de l'Assemblée nationale chargée de statuer sur la conduite du ministre. Celui-ci est accusé par M. Garon d'avoir tenté de le faire chanter le 19 décembre en menaçant de bloquer le

\$7 millions qui n'avaient pas été approuvés.

Il contredit Lemay

Fait marquant de sa première journée de témoignage, la version des faits qu'a présentée hier le ministre de l'Agriculture est en contradiction avec celle présentée, voilà une dizaine de jours, par le procureur de la CITSRSQ, Me André Lemay.

Alors que l'avocat avait indiqué que M. Pagé lui avait dit, lors de leur entretien téléphonique du 19 décembre dernier, qu'un comité du gouvernement

s'opposait au projet de loi 272, le ministre, lui, affirme que l'opposition vient strictement de lui.

De plus, le ministre soutient qu'au cours de cette même conversation, Me Lemay a évoqué la possibilité d'une rencontre entre Pagé et Garon pour régler l'impasse. Ce qu'avait formellement nié l'avocat Lemay.

La version du ministre rejoint le témoignage de M. Garon, lequel a fait état de cette rencontre que lui aurait proposé l'avocat Lemay. Mais là s'arrêtent les affinités entre les deux députés.

M. Pagé s'est évertué hier à répéter que jamais il n'a voulu faire pression sur le député Garon, contrairement à ce que ce dernier prétend.

Il a, dit-il, simplement tenu à informer Me Lemay de sa décision personnelle de ne pas appuyer le projet de loi 272.

Le ministre a appris vers la mi-novembre l'existence du projet de loi. Mais ce n'est que le 18 décembre qu'il a été informé par le mi-

nistre des Transports Marc-Yvan-Côté du caractère rétroactif et des implications concrètes du projet de loi.

Et ce n'est que le lendemain — soit le 19 décembre, dernière journée de la session —

même si, la veille, en commission parlementaire, ses deux collègues du gouvernement, les ministres Côté et Bourbeau (Affaires municipales) y avaient donné leur consentement.

Les députés de l'Opposition qui interrogeaient M. Pagé ont quant à eux trouvé étrange que le ministre de l'Agriculture brise "la solidarité ministérielle".

Ils ont également trouvé bizarre que M. Pagé appelle Me Lemay le 19 au matin

pour lui dire qu'il s'opposait au projet de loi, avant d'en aviser d'abord le leader du gouvernement Michel Gratton.

De plus, "si Me Lemay était votre ami comme vous le dites, pourquoi ne lui avez-vous pas dit avant le 19 que vous aviez des réserves pour qu'il bonifie son projet de loi de façon à ce que vous l'acceptiez?", de demander le député de Taillon Claude Filion.

Selon l'Opposition, l'argument du ministre voulant qu'il se soit opposé au bill 272 à cause de son caractère rétroactif ne tient pas.

Il a, dit-il, simplement tenu à informer Me Lemay de sa décision personnelle de ne pas appuyer le projet de loi 272.

Le ministre a appris vers la mi-novembre l'existence du projet de loi. Mais ce n'est que le 18 décembre qu'il a été informé par le mi-

nistre des Transports Marc-Yvan-Côté du caractère rétroactif et des implications concrètes du projet de loi.

Et ce n'est que le lendemain — soit le 19 décembre, dernière journée de la session —

même si, la veille, en commission parlementaire, ses deux collègues du gouvernement, les ministres Côté et Bourbeau (Affaires municipales) y avaient donné leur consentement.

Les députés de l'Opposition qui interrogeaient M. Pagé ont quant à eux trouvé étrange que le ministre de l'Agriculture brise "la solidarité ministérielle".

Ils ont également trouvé bizarre que M. Pagé appelle Me Lemay le 19 au matin

pour lui dire qu'il s'opposait au projet de loi, avant d'en aviser d'abord le leader du gouvernement Michel Gratton.

De plus, "si Me Lemay était votre ami comme vous le dites, pourquoi ne lui avez-vous pas dit avant le 19 que vous aviez des réserves pour qu'il bonifie son projet de loi de façon à ce que vous l'acceptiez?", de demander le député de Taillon Claude Filion.

Selon l'Opposition, l'argument du ministre voulant qu'il se soit opposé au bill 272 à cause de son caractère rétroactif ne tient pas.

Il a, dit-il, simplement tenu à informer Me Lemay de sa décision personnelle de ne pas appuyer le projet de loi 272.

Le ministre a appris vers la mi-novembre l'existence du projet de loi. Mais ce n'est que le 18 décembre qu'il a été informé par le mi-

nistre des Transports Marc-Yvan-Côté du caractère rétroactif et des implications concrètes du projet de loi.

Et ce n'est que le lendemain — soit le 19 décembre, dernière journée de la session —

même si, la veille, en commission parlementaire, ses deux collègues du gouvernement, les ministres Côté et Bourbeau (Affaires municipales) y avaient donné leur consentement.

Les députés de l'Opposition qui interrogeaient M. Pagé ont quant à eux trouvé étrange que le ministre de l'Agriculture brise "la solidarité ministérielle".

Ils ont également trouvé bizarre que M. Pagé appelle Me Lemay le 19 au matin

pour lui dire qu'il s'opposait au projet de loi, avant d'en aviser d'abord le leader du gouvernement Michel Gratton.

De plus, "si Me Lemay était votre ami comme vous le dites, pourquoi ne lui avez-vous pas dit avant le 19 que vous aviez des réserves pour qu'il bonifie son projet de loi de façon à ce que vous l'acceptiez?", de demander le député de Taillon Claude Filion.

Selon l'Opposition, l'argument du ministre voulant qu'il se soit opposé au bill 272 à cause de son caractère rétroactif ne tient pas.

Il a, dit-il, simplement tenu à informer Me Lemay de sa décision personnelle de ne pas appuyer le projet de loi 272.

Le ministre a appris vers la mi-novembre l'existence du projet de loi. Mais ce n'est que le 18 décembre qu'il a été informé par le mi-

nistre des Transports Marc-Yvan-Côté du caractère rétroactif et des implications concrètes du projet de loi.

Et ce n'est que le lendemain — soit le 19 décembre, dernière journée de la session —

même si, la veille, en commission parlementaire, ses deux collègues du gouvernement, les ministres Côté et Bourbeau (Affaires municipales) y avaient donné leur consentement.

Les députés de l'Opposition qui interrogeaient M. Pagé ont quant à eux trouvé étrange que le ministre de l'Agriculture brise "la solidarité ministérielle".

Ils ont également trouvé bizarre que M. Pagé appelle Me Lemay le 19 au matin

pour lui dire qu'il s'opposait au projet de loi, avant d'en aviser d'abord le leader du gouvernement Michel Gratton.

De plus, "si Me Lemay était votre ami comme vous le dites, pourquoi ne lui avez-vous pas dit avant le 19 que vous aviez des réserves pour qu'il bonifie son projet de loi de façon à ce que vous l'acceptiez?", de demander le député de Taillon Claude Filion.

Selon l'Opposition, l'argument du ministre voulant qu'il se soit opposé au bill 272 à cause de son caractère rétroactif ne tient pas.

Il a, dit-il, simplement tenu à informer Me Lemay de sa décision personnelle de ne pas appuyer le projet de loi 272.

Le ministre a appris vers la mi-novembre l'existence du projet de loi. Mais ce n'est que le 18 décembre qu'il a été informé par le mi-

nistre des Transports Marc-Yvan-Côté du caractère rétroactif et des implications concrètes du projet de loi.

Et ce n'est que le lendemain — soit le 19 décembre, dernière journée de la session —

même si, la veille, en commission parlementaire, ses deux collègues du gouvernement, les ministres Côté et Bourbeau (Affaires municipales) y avaient donné leur consentement.

Les députés de l'Opposition qui interrogeaient M. Pagé ont quant à eux trouvé étrange que le ministre de l'Agriculture brise "la solidarité ministérielle".

Ils ont également trouvé bizarre que M. Pagé appelle Me Lemay le 19 au matin

pour lui dire qu'il s'opposait au projet de loi, avant d'en aviser d'abord le leader du gouvernement Michel Gratton.

De plus, "si Me Lemay était votre ami comme vous le dites, pourquoi ne lui avez-vous pas dit avant le 19 que vous aviez des réserves pour qu'il bonifie son projet de loi de façon à ce que vous l'acceptiez?", de demander le député de Taillon Claude Filion.

L'Opposition reproche au ministre Bourbeau de mal connaître ses dossiers

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires municipales André Bourbeau ne connaît pas ses dossiers, affirme le critique de l'Opposition en affaires municipales Francis Dufour, député de Jonquière.

L'accusation a été portée en l'absence du ministre, à l'Assemblée nationale, juste avant l'ajournement pour les vacances de Pâques.

Le vice-président de l'Assemblée nationale Jean-Pierre Saintonge venait d'appeler le débat sur l'adoption d'un projet de loi privé concernant Drummondville.

Selon M. Dufour, ancien président de l'Union des municipalités du Québec et ancien maire de Jonquière, le projet de loi 222 sur Drummondville ne comptait que 10 articles et il a fallu changer les 10 articles en commission parlementaire.

"Il n'y a rien dans ce projet de loi qui est demeuré. Sur 10 articles, 10 articles nouveaux. Je pense que c'est fort. Faut l'faire. C'est le record que j'ai vu jusqu'à maintenant," a-t-il dit.

"On s'est rendu compte que le ministre des Affaires municipales, là comme ailleurs, n'a pas fait son travail dans le sens que, quand un projet de loi privé

est présenté à l'Assemblée nationale, il est primordial qu'il s'informe de quoi il s'agit.

"Il était au courant d'absolument rien de ce qu'il y avait dans ce projet de loi. Je trouve cela malheureux et je le constate régulièrement depuis qu'on étudie des projets de loi privés en commission parlementaire."

Invitant le ministre à mieux préparer ses dossiers pour le plus grand respect de la population, M. Dufour a déclaré:

"Il dit à tout le monde de faire leurs devoirs sur la table publique. Il dit aux maires: Faites vos jobs, nous autres on fait les nôtres. Ce n'est pas vrai. Je suis obligé de m'inscrire en faux contre cette affirmation du ministre qui dit à tout le monde qu'il fait ses devoirs. Il ne les fait pas ses devoirs."

Le comportement du ministre lors de l'étude du projet de loi sur Drummondville en est une "preuve tangible". L'Opposition a été plus vigilante et a pris les projets de loi plus au sérieux, a-t-il noté.

Lors du débat suivant, sur le projet de loi 263, concernant la ville de Verdun, M. Dufour, de nouveau seul intervenant, a souligné que là aussi, il lui avait fallu, en commission parlementaire, apporter de nombreux chan-

gements au projet de loi et que là aussi le ministre avait donné l'impression de ne pas avoir fait ses devoirs.

Le ministre a appris vers la mi-novembre l'existence du projet de loi. Mais ce n'est que le 18 décembre qu'il a été informé par le mi-

nistre des Transports Marc-Yvan-Côté du caractère rétroactif et des implications concrètes du projet de loi.

Et ce n'est que le lendemain — soit le 19 décembre, dernière journée de la session —

même si, la veille, en commission parlementaire, ses deux collègues du gouvernement, les ministres Côté et Bourbeau (Affaires municipales) y avaient donné leur consentement.

Les députés de l'Opposition qui interrogeaient M. Pagé ont quant à eux trouvé étrange que le ministre de l'Agriculture brise "la solidarité ministérielle".

Ils ont également trouvé bizarre que M. Pagé appelle Me Lemay le 19 au matin

pour lui dire qu'il s'opposait au projet de loi, avant d'en aviser d'abord le leader du gouvernement Michel Gratton.

De plus, "si Me Lemay était votre ami comme vous le dites, pourquoi ne lui avez-vous pas dit avant le 19 que vous aviez des réserves pour qu'il bonifie son projet de loi de façon à ce que vous l'acceptiez?", de demander le député de Taillon Claude Filion.

Selon l'Opposition, l'argument du ministre voulant qu'il se soit opposé au bill 272 à cause de son caractère rétroactif ne tient pas.

Il a, dit-il, simplement tenu à informer Me Lemay de sa décision personnelle de ne pas appuyer le projet de loi 272.

Le ministre a appris vers la mi-novembre l'existence du projet de loi. Mais ce n'est que le 18 décembre qu'il a été informé par le mi-

nistre des Transports Marc-Yvan-Côté du caractère rétroactif et des implications concrètes du projet de loi.

Et ce n'est que le lendemain — soit le 19 décembre, dernière journée de la session —

même si, la veille, en commission parlementaire, ses deux collègues du gouvernement, les ministres Côté et Bourbeau (Affaires municipales) y avaient donné leur consentement.

Les députés de l'Opposition qui interrogeaient M. Pagé ont quant à eux trouvé étrange que le ministre de l'Agriculture brise "la solidarité ministérielle".

Ils ont également trouvé bizarre que M. Pagé appelle Me Lemay le 19 au matin

pour lui dire qu'il s'opposait au projet de loi, avant d'en aviser d'abord le leader du gouvernement Michel Gratton.

De plus, "si Me Lemay était votre ami comme vous le dites, pourquoi ne lui avez-vous pas dit avant le 19 que vous aviez des réserves pour qu'il bonifie son projet de loi de façon à ce que vous l'acceptiez?", de demander le député de Taillon Claude Filion.

Selon l'Opposition, l'argument du ministre voulant qu'il se soit opposé au bill 272 à cause de son caractère rétroactif ne tient pas.

Il a, dit-il, simplement tenu à informer Me Lemay de sa décision personnelle de ne pas appuyer le projet de loi 272.

Le ministre a appris vers la mi-novembre l'existence du projet de loi. Mais ce n'est que le 18 décembre qu'il a été informé par le mi-

nistre des Transports Marc-Yvan-Côté du caractère rétroactif et des implications concrètes du projet de loi.

Et ce n'est que le lendemain — soit le 19 décembre, dernière journée de la session —

même si, la veille, en commission parlementaire, ses deux collègues du gouvernement, les ministres Côté et Bourbeau (Affaires municipales) y avaient donné leur consentement.

Les députés de l'Opposition qui interrogeaient M. Pagé ont quant à eux trouvé étrange que le ministre de l'Agriculture brise "la solidarité ministérielle".

Ils ont également trouvé bizarre que M. Pagé appelle Me Lemay le 19 au matin



Michel Pagé

qu'il a décidé de s'y opposer, après avoir consulté le ministre Côté.

M. Pagé a donc "bloqué" le projet de loi

De nombreux records battus à travers le Québec

QUEBEC (PC) — Le Québec a connu hier encore des températures bien supérieures aux normales saisonnières et de nombreux records ont été battus. Mais le retour à des températures plus normales sera brutal.

Hier, le mercure a atteint un nouveau sommet à Québec, fracassant un record vieux de dix ans. La température de 23 degrés enregistrée le 21 avril 77 a été éclipsée par un radieux 28 degrés.

A Montréal, le précédent record de 26 degrés aussi établi en 1977 a été dépassé d'un degré.

Le thermomètre est également monté jusqu'à 27 degrés à Gaspé, battant de loin le record de 15,6 enregistré en 1977.

Mais Environnement-Canada a prévenu qu'un front froid en provenance du nord mettrait fin de façon abrupte au temps estival hier soir dans le sud du Québec. A titre d'exemple, des chutes de température de l'ordre de 18 degrés en une heure ont été enregistrées au Lac St-Jean hier après-midi.

LE YILDIZ C'EST LA BONNE CUISINE
569-7029

LES PROMENADES KING
rue King ouest
(face à Télé-Son et J.M. Saucier)

le petit déjeuner se prend au YILDIZ
à partir de 7h30 du lundi au samedi.

NOUVEAU
Maintenant ouvert à 10h. le dimanche.
Venez prendre votre déjeuner-dîner dans une ambiance relaxante.

Cumberland 33 MAGASINS

Tout est Tellement Tentant!

<p>ALCAN PAPIER D'ALUMINIUM 25 PIEDS 44% DE RABAIS 88¢ 12" X 25'</p>	<p>SACS A ORDURES POT. DE 10 44% DE RABAIS 49¢</p>	<p>COMET RÉCURANT 400 g 40% DE RABAIS 57¢</p>
<p>SAUMON KETA SUPRÊME 213 g RÉG. \$1.49 97¢</p>	<p>ULTRA PAMPERS COUCHES JETABLES RÉG. \$12.29 SPÉCIAL: 10.39 AVEC CE COUPON 9.39</p>	<p>ULTRA RICH SHAMPOING FORMAT BONI 450 mL + 150 mL 2.49</p> <p>FRENCH FORMULA FIXATIF 400 mL \$1.00 DE RABAIS 2.29</p>
<p>PRODUITS DE QUALITÉ CUMBERLAND</p> <p>LOTION POUR LA PEAU 400 mL 2.29</p> <p>SHAMPOING OU REVITALISANT 350 mL 2.49</p>	<p>LUNETTES DE SOLEIL NOUVEAUX MODÈLES '87 JUSQU'À 58% DE RABAIS A PARTIR DE 6.66</p>	<p>PRESTIGE MASCARA \$2.00 DE RABAIS 2.99</p> <p>GRATUIT! PINCEAU À MAQUILLAGE AVEC L'ACHAT DE \$8.00 OU PLUS DE PRODUITS EN JOLI</p> <p>BIOHERM "LES NETTOYANTS DOUX" INCLUANT: • SAVON CRÈME THERMAL 100 mL • HYDROCURE LOTION 200 mL VALEUR \$30.50 20.00</p>
<p>SÛRE ET NATURELLE Masturbation Désodorisante RÉG. SUPER DESOD. POT DE 30 4.49</p>	<p>PLIASOL Solution saline 240 mL 1.79</p> <p>MIRA-SEPT 2 SOLUTION SALINE 360 mL RÉG. \$5.99 3.99</p>	<p>SACS A COSMÉTIQUES NOUVEAUX MODÈLES '87 A PARTIR DE 1.49</p>

Toujours un vrai 10% d'escompte le dimanche

Exception faite des spéciaux

<p>LES PROMENADES KING SHERBROOKE Gabriel A. Zako prop.</p>	<p>GALERIES QUATRE-SAISONS SHERBROOKE Louis Abdalla prop.</p>	<p>COATICOOK 28, RUE CHILD Louis Abdalla, prop.</p>	<p>CLUB DE L'ÂGE D'OR CUMBERLAND 5% DE RABAIS Aux personnes de 65 ans et plus Lundi au samedi Informez-vous à votre pharmacien</p>
--	--	--	---

Prix en vigueur du 22 au 28 avril 1987 ou jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités par client. Les photographies figurent à titre d'illustration seulement. Prix en vigueur au comptoir seulement.

Le RDI deviendra le 3e parti indépendantiste

par Lia LEVESQUE
MONTREAL (PC) — Un troisième parti indépendantiste naîtra en fin de semaine au Québec.

Le Rassemblement démocratique pour l'indépendance, qui n'est encore qu'au stade de mouvement politique, deviendra officiellement un parti en fin de semaine, lors de son congrès de fondation. Quelque 200 person-

nes sont attendues à Montréal pour baptiser le nouveau né. N'eût-ce été de la grève du transport en commun, les organisateurs attendaient 400 personnes.

Le RDI, dont le nom, le sigle ou la couleur ne sont pas encore définitivement arrêtés, deviendra le troisième parti à saveur indépendantiste, après le Parti québécois et le Parti indépendantiste.

L'actuelle présidente du RDI, Lyne Marcoux, ne s'en fait pas outre mesure pour se tailler une place dans ce créneau déjà fort occupé de la souveraineté. "Nous, on va parler d'indépendance tout le temps. On va aussi parler d'écologie, de libre-échange, de culture, mais toujours avec la grille de lecture indépendantiste."

Mme Marcoux estime que "le principal tort causé à l'indépendance" ces dernières années, a justement été le fait "qu'on n'en parle pas assez" ou qu'on en parle "en ayant peur d'en parler".

L'indépendance doit se dire haut et fort si l'on veut convaincre, insiste-t-elle.

Comment il se distingue
La personnalité du futur parti politique n'est pas encore bien articulée. Mme Marcoux compte évidemment sur le congrès de ce week-end pour asseoir sur des bases solides le mouvement politique. C'est après qu'on saura comment le RDI se distingue du PI, du PQ, du Mouvement socialiste ou même du NPD-Québec.

Pour le moment, l'ennemi premier est le gouvernement libéral et "tout le système fédéral", expliquait en conférence de presse hier Mme Marcoux.

Mais non loin derrière, même si elle hésite à les nommer "ennemis", figurent également le Parti québécois de Pierre Marc Johnson et le NPD-Québec.

"On sait qu'il y a de vrais indépendantistes qui ont fait le choix de demeurer au Parti québécois, qui veulent continuer d'y militer, par-

ce que le cordon ombilical est difficile à couper. Et le NPD-Québec aussi a attiré certains indépendantistes."

Mme Marcoux ne désespère pas d'attirer aussi ces souverainistes convaincus, lorsque

"La guerre n'est pas prise entre les indépendantistes", clame haut et fort Mme Marcoux, mais tous ne prônent pas la même stratégie. Elle juge normal qu'après la défaite référendaire et la déconfiture électorale du Parti québécois, les forces indépendantistes soient divisées. "L'éparpillement des forces indépendantistes est normal pour refaire la réflexion qui doit être faite. Je suis convaincu que cela amènera dans quelques années un mouvement indépendantiste plus fort et plus convaincu", plaide la présidente du RDI.

Après le congrès de fondation, où seront arrêtées les orientations politiques, économiques et sociales, le congrès au leadership aura lieu, en novembre. Mme Marcoux n'a pas

l'intention de se représenter. La porte sera donc ouverte "aux vrais indépendantistes" intéressés.

LOUEZ DE TOUT 569-9548 LOCATION MARTINEAU
Vente des produits Honda et Lawn-Boy
2456, rue King ouest 20147

Du jamais vu au Québec à la fin d'avril: 192 feux de forêt

MONTREAL (PC) — Victimes des chaleurs caniculaires et de la sécheresse des derniers jours, les forêts québécoises s'embrasent.

A 18h, hier soir, le nombre d'incendies forestiers enregistrés par le Centre de coordination de la lutte contre les feux de forêts du ministère de l'Énergie et des Ressources s'élevait à 192. Une situation jamais vue à la fin avril.

A pareille date l'an dernier, de même qu'au cours des quatre années précédentes, on avait relevé à peine 25 incendies de forêts, lesquels avaient touché une superficie de 53,3 hectares, se souvient M. Gérard Lacasse, responsable de la lutte contre les feux de forêts à la Société de conservation de la région de Québec et de la Mauricie.

Or dans la seule journée d'hier, 36 feux de forêts ont pris naissance au Québec. Lundi soir, la surface totale de forêts embrasées par les 152 incendies forestiers s'élevait à 695,5 hectares, soit sept kilomètres carrés.

C'est le temps anormalement chaud et sec des derniers jours qui a provoqué cette situation qualifiée de "catastrophique" par les spécialistes. "La végétation forestière n'est pas encore sortie et les combustibles naturels sont plus vulnérables que jamais. A cela se sont ajoutés des vents violents qui atteignent parfois 60 km-h et un soleil de plomb. Ce sont des conditions "idéales" pour que prennent naissance des feux de forêts", a expliqué M. Marc Turcotte de la Société de conservation de la Gaspésie. Depuis le début de l'année, on a observé dans ce coin du Québec où le mercure a atteint lundi 27, plus de 17 incendies forestiers.

Heureusement, précisent les experts, on ne dénote aucun incendie qui pourrait être qualifié de majeur parmi les 192 qui font ou ont fait rage. Personne n'a été blessé et aucune habitation n'est menacée par les flammes. Les dommages pour la forêt varient. "Dans certains cas, il se peut même les arbres soient épargnés par ces incendies qui courent au sol", a dit M. Lacasse.

On ignore toujours quelles sont, outre la sécheresse et la chaleur, les facteurs qui causent les

Faire passer des tests du SIDA sans consentement crée un problème moral

— le comité SIDA-Montréal

MONTREAL (PC) — En faisant passer des tests du SIDA à des clients sans les prévenir, les compagnies d'assurance soulèvent des questions délicates en matière de consentement, de confidentialité et de transmission de l'information en cas de résultats positifs, affirme un porte-parole du comité SIDA-Montréal.

Ken Morrison, directeur de l'information au comité, a déclaré hier que le SIDA étant une maladie fatale, il était compréhensible que les compagnies d'assurance commandent des tests pour dépister la présence d'anticorps du virus. Mais selon lui, faire passer des tests sans le consentement des clients crée un problème moral.

Pour lui, cette pratique soulève aussi la question de la confidentialité. "Qu'arrive-t-il après les tests? Est-ce que l'information ainsi obtenue est transmise à d'autres compagnies?"

Gérald McKenzie, président de la Ligue des droits et libertés du Québec, a affirmé hier que la Ligue était opposée à ce que l'on fasse passer n'importe quel type de test à des clients éventuels sans leur consentement.

"Il y a un vaste débat social à l'heure actuelle sur la pertinence de tests obligatoires du SIDA. Je pense qu'elles (les compagnies d'assurance) font quelque chose d'illégal", a soutenu M. McKenzie.

Hausse des accidents de la route de 6,4% pour les deux premiers mois

QUEBEC (PC) — Le nombre d'accidents de la route a augmenté de 6,4 pour cent en janvier et février 1987 par rapport à la même période l'an dernier.

La Régie de l'assurance automobile du Québec en a dénombré 36,295 au regard de 34,124.

Par contre, les décès enregistrés ont accusé une baisse de 9,8 pour cent, passant de 102 à 92.

Quant aux victimes de blessures, elles ont augmenté considérablement pour atteindre 7,875, comparativement à 6,696 en janvier et février 1986.

CORRECTIONS
dans notre cahier publicitaire du 15 avril.

Page 12: Veuillez noter que la description des produits Fidji et Anais aurait dû se lire: Fidji, eau de cologne (57 ml) et savon (50g), l'ensemble: \$18. Anais, eau de toilette (30 ml), poudre après-bain (45g) et gel moussant, l'ensemble \$22.

Nos excuses à notre clientèle.

Miracle Mart

incendies. Trop occupés à combattre l'épidémie, les porte-parole des sept sociétés de conservation qui couvrent l'ensemble du Québec n'ont pas le temps d'enquêter. "Il s'agit souvent de fils électriques, parfois de feux de feuilles allumés par des citoyens et attisés par les grands vents", suggère toutefois M. Gérard Lacasse.

Les deux principaux incendies sévissent à Sainte-Brigitte de Laval, à une vingtaine de kilomètres de Montmorency, et à Saint-Hilarion, dans le comté de Charlevoix.

A Sainte-Brigitte-de-Laval, l'étendue des flammes atteignait hier un peu plus d'un kilomètre de long par 300 mètres de large. Deux avions-citernes du gouvernement y ont été dépêchés. Une armée de 25 combattants est attendue aujourd'hui.

A Saint-Hilarion, le feu s'est propagé sur une soixantaine d'hectares. On a dû envoyer trois avions-citernes avant de le contrôler.



Lyne Marcoux

le RDI leur aura montré de quel bois il se chauffe.

Alliés
Les alliés du RDI, ce sont "tous les mouvements indépendantistes", qu'ils soient le PI, le Mouvement socialiste ou tout groupe de pression.

Bienvenue aux 2 SALONS DE COIFFURE CLIN D'OEIL ELLE et LUI

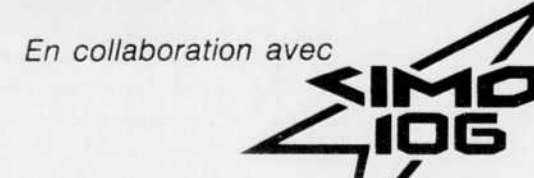
2 adresses: 1064, 12e Avenue nord 821-2022
23, rue Léger 569-5335

PERMANENTES
Prix rég. 40⁰⁰\$
pour seulement **33⁹⁵\$**

Au 23, rue Léger
PRODUITS DE BEAUTE SURVISAGE EN VENTE

Salon Nautique 1987

du 21 au 25 avril '87

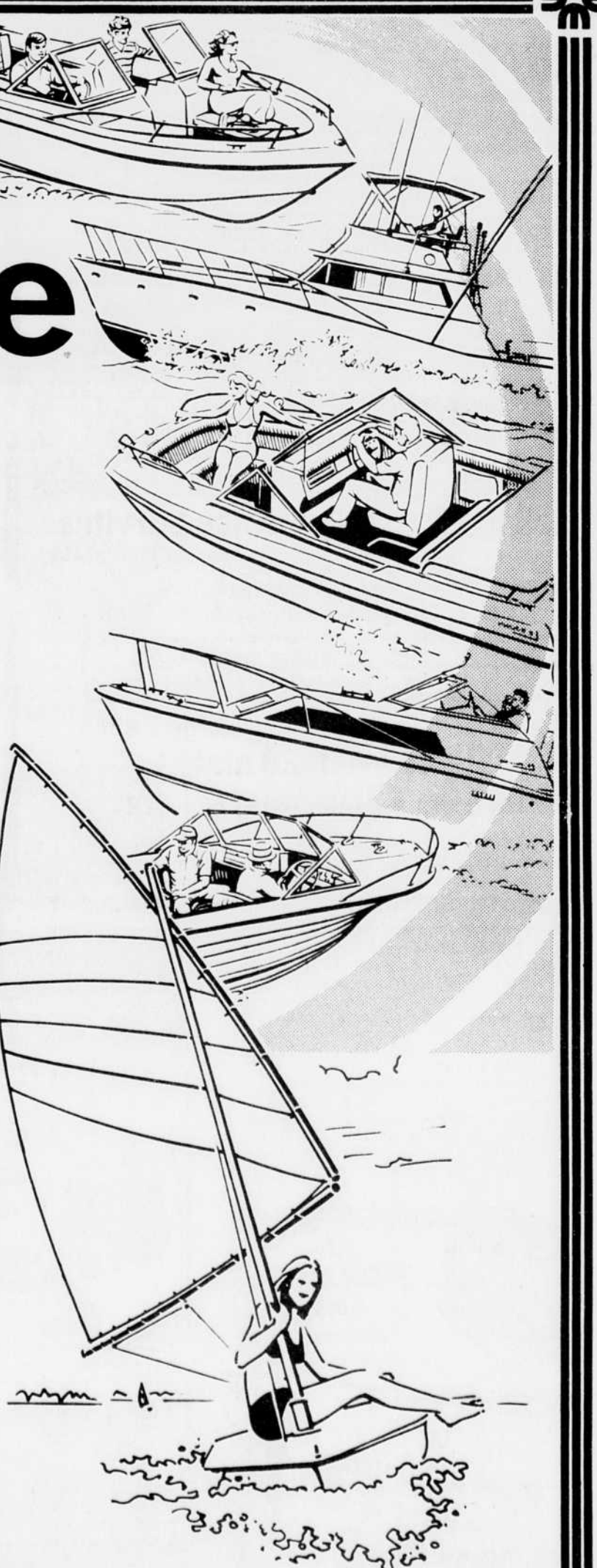


- Planches à voile
- Bateaux à moteur
- Bateaux pneumatiques
- Équipements de plongée



LISTE DES EXPOSANTS:

- André Lalonde Sport (Eurosport)
- Jacques Charbonneau Sports
- Club Nautique de Sherbrooke et du Petit Lac Magog
- École de ski du Lac Memphrémagog
- École de ski nautique Jean Perreault
- Force 9
- Intersport
- Marina Tanguay
- J. Pascal
- Service national des Sauveteurs
- Spinnaker
- Sportèque
- Sport Experts
- Zeller's



LE CARREFOUR DE L'ESTRIE

3050, boul. Portland Sherbrooke

Jutra aurait été retrouvé dans le Saint-Laurent

QUÉBEC (PC) — L'identité du noyé trouvé sur le bord du fleuve à Cap-Santé, dans la région de Portneuf, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Québec, vers 17h dimanche, n'avait pas été officiellement établie hier soir.

Le bureau du coroner émettait toutefois l'hypothèse qu'il puisse s'agir du corps de Claude Jutra, cinéaste de Montréal porté disparu depuis plusieurs mois. Un parent du cinéaste doit se rendre à Québec ce matin pour vérifier l'identité du cadavre, a d'autre part indiqué un porte-parole de la SQ dans la capitale, le sergent Gilles Rouleau.

L'autopsie pratiquée à l'Institut médico-légal de Québec, hier, a confirmé que l'homme était mort

par noyade et que le corps avait séjourné dans l'eau pendant plusieurs mois. Aucun papier d'identité n'a été trouvé dans ses vêtements.

La Sûreté du Québec précisait, en fin d'après-midi, qu'un examen de la dentition devait être effectué, aujourd'hui, et qu'il pourrait permettre d'établir l'identité du noyé. Elle ajoute qu'à prime abord la description de cet homme correspond à celle de plusieurs autres disparus et qu'il faut être certain avant de révéler son identité.

Claude Jutra, âgé de 56 ans, est disparu de son domicile de Montréal depuis le 5 novembre. L'avis de recherche émis à son sujet en janvier par la police de la Communauté urbaine de Montréal précisait qu'il souffrait de la maladie d'Alzheimer, un mal caractérisé par une perte de la mémoire.

En quittant son domicile, le cinéaste Jutra avait laissé un message d'adieu: "Si nous ne nous revoions pas bientôt, nous nous rencontrerons dans l'au-delà".



Claude Jutra

Fraude immobilière: arrêt des procédures

MONTRÉAL (PC) — Ce matin, un jury d'Assises composé de cinq femmes et sept hommes, qui a entendu plus de 100 témoins dans le méga-procès de 16 personnes accusées de fraudes immobilières de plus de \$9 millions, sera congédié après avoir passé plus de trois mois à entendre la preuve de la poursuite.

Hier matin, trois des 16 accusés ont demandé au juge Riopel de leur accorder le droit de subir un nouveau procès. Leur requête a été accordée. Bien que les 13 autres accusés aient voulu procéder, le Procureur général du Québec avait ordonné un arrêt des procédures, dans le cas des 13 accusés qui voulaient continuer la cause. Les trois autres subiront leur procès séparément, tout comme un 17^{ème} accusé, un anglophone qui voulait un procès en anglais.

Macdonald Spéciale

Ça s'en vient.
Ça s'en vient.
Ça s'en vient.
Ça s'en vient.
Ça s'en vient.
Ça s'en vient.
Ça s'en vient.
C'est arrivé!



Voici le nouveau paquet de 25 de Macdonald Spéciale. C'est arrivé dans un magasin près de chez vous.

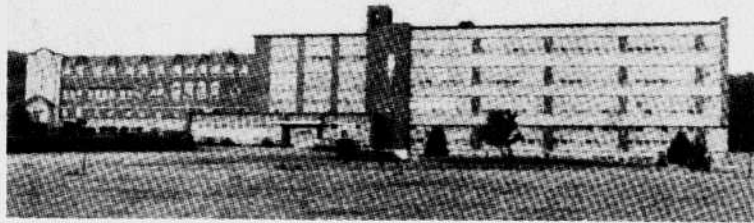
AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette: Macdonald Spéciale Régulier "goudron" 14 mg, nicotine 1.1 mg. King Size "goudron" 14 mg, nicotine 1.0 mg.

Pas trop tard!

Y avez-vous songé? Un PENSIONNAT pour votre fils!

COURS SECONDAIRE-PENSIONNAT

Un collège en pleine nature, dans l'Estrie.



Collège Notre-Dame des Servites

Ayer's Cliff, cté Orford

Situé face au lac Massawippi. Accès facile par les autoroutes 10 et 55.

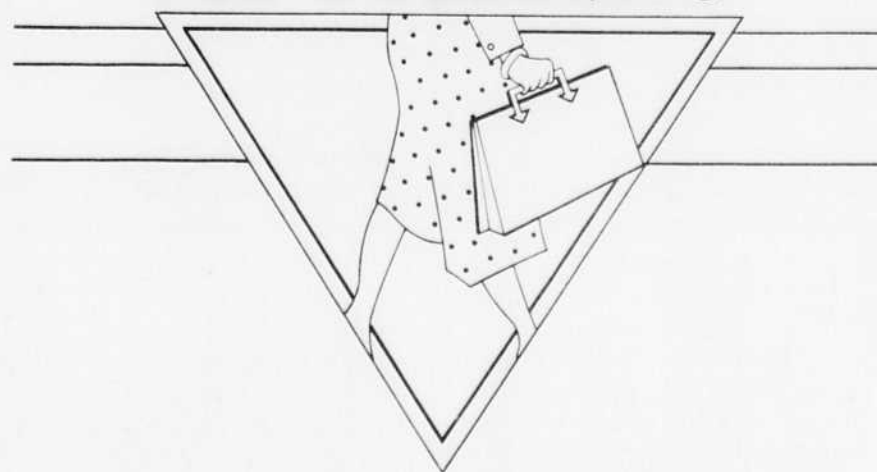
PENSIONNAT à la semaine pour GARÇONS
Places disponibles en 1, 11 et 111 secondaire

Examens admission: au Collège à 8h45
25 avril, 23 mai

Renseignements: (819) 838-4221

Institution privée, déclarée d'intérêt public.
Dirigée par des Religieux Servites de Marie.

FAIRE SA PLACE EN AFFAIRES



Un éventail d'outils à votre portée!

Colloque régional

pour les femmes qui sont en affaires et celles qui veulent le devenir.

le mardi 5 mai 1987

de 12 h à 22 h

à l'Hôtel Le Baron

3200, rue King Ouest
Sherbrooke

L'horaire

- 12:00 Accueil et inscription
- 13:00 Ouverture officielle
Mme Line Charpentier
Mme Monique Gagnon-Tremblay
M. Jean Charest
M. François Gérin
M. André J. Hamel
M. Jean-Paul Pelletier
- 13:15 Présentation des finalistes du concours "La femme d'affaires de l'année en Estrie 1987"
- 14:30 Première série d'ateliers
- 16:00 Pause
- 16:30 Exposé du motivologue Jean-Guy Piché.
- 17:00 Deuxième série d'ateliers
- 18:30 Souper-gala
Dévoilement des gagnantes du concours "La femme d'affaires de l'année en Estrie 1987" et remise des prix.
- 20:00 Clôture du colloque.

Ce colloque est organisé par l'Alliance des femmes d'affaires de l'Estrie, en collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce et de la Chambre de commerce de Sherbrooke.

La publication de cette annonce est une courtoisie de

la tribune

Les ateliers

- 1- Partir en affaires: une option à envisager
- 2- Marketing: étude de marché: bien connaître vos concurrents
- 3- Comment augmenter son profit? Une meilleure rentabilité: bien contrôler ses coûts
- 4- Partir à mon compte ou choisir une franchise?
- 5- Recruter et sélectionner son personnel
- 6- L'informatique: un outil abordable "\$?"

La fiche d'inscription

Je m'inscris aux ateliers suivants:
1er choix 2e choix 3e choix 4e choix
(Participation à deux ateliers)

Je confirme ma présence et je joins un chèque ou mandat-poste qui couvre le coût des activités de toute la journée (documentation et souper gala).

Frais d'inscription: non remboursables.
— 35\$ si l'inscription est effectuée avant le 24 avril 1987
— 40\$ si l'inscription est effectuée après le 24 avril 1987

Faire sa place en affaires 3e édition
C.P. 561
Rock Forest (Québec)
J1N 1B1

Nom: _____ Prénom: _____

Titre ou fonction: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Téléphone: _____

Négociations sur le libre-échange

Un haut fonctionnaire américain évalue à 50 pour cent les chances de conclure une entente

WASHINGTON (PC) — Un haut fonctionnaire américain au Commerce affirme qu'un accord de libre-échange avec le Canada occupe la deuxième place sur la liste des priorités de l'administration Reagan, mais évalue à 50 pour cent les chances de conclure une entente globale.

Le sous-secrétaire au Commerce international, M. Bruce Smart, a estimé hier que ces chances grimpaient à 80 pour cent si les deux

parties se contentaient d'un accord à portée limitée, excluant par exemple certains secteurs comme les investissements et le commerce

des services. S'adressant à un groupe de journalistes canadiens à Washington, M. Smart a tenu à dire qu'il ne pronait pas un accord limité, mais que "le rêve de l'ouverture intégrale" des deux marchés serait plutôt difficile à réaliser.

"Je pense que les chances sont de 50-50", a-t-il dit. Plus tôt, cette année, le négociateur en chef américain Peter Murphy avait lui aussi évalué à 50-50 les chances d'en arriver à un accord global.

M. Smart s'apprête à se rendre à Toronto, la semaine prochaine, pour tâter le pouls de l'opinion publique canadienne au sujet de l'initiative du libre-échange.

Il prendra la parole lundi prochain devant le Canadian Club et s'entretiendra également avec le premier ministre ontarien David Peterson, qui a déjà exprimé de fortes réticences quant aux avantages d'un accord de libre-échange avec les États-Unis.

"Je vais tenter de le convaincre", de commenter M. Smart.

Selon ce dernier, un accord de limitation des armements avec l'Union soviétique est le premier objectif de l'administration Reagan en matière de politique étrangère; le libre-échange avec le Canada suit, en deuxième place.

Le haut fonctionnaire du département du Commerce a déclaré que les négociateurs du libre-échange ont atteint une étape où ils se retrouvent face à des obstacles qui risquent de compromettre la conclusion d'un accord global, notamment dans les domaines des investissements, des subventions, de la culture et des lois sur les échanges commerciaux.

Mais il est préférable d'avoir un accord, même partiel, que de s'en retourner sans accord, a-t-il commenté.

Les groupes anti-tabac veulent des mesures corsées comme l'a promis Ottawa

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral doit faire connaître aujourd'hui sa nouvelle politique concernant le tabac et les groupes anti-tabac espèrent que les nouvelles mesures seront aussi corsées que l'ont laissé entendre les déclarations faites en haut lieu au cours des derniers mois.

Le ministre de la Santé et de Bien-être social, M. Jack Epp, devra adopter des normes sévères pour satisfaire les groupes anti-tabac qui reprochent au gouvernement son inertie dans ce domaine.

"Il (le ministre Epp) lui faudra se montrer à la hauteur de nos attentes s'il veut se gagner l'admiration des organismes qui se soucient de la santé de la population", a déclaré en interview Mme Heather Morgan, de l'Association des droits des non-fumeurs.

Depuis des mois, M. Epp a insisté sur la nécessité d'adopter une politique globale concernant le tabac plutôt que de présenter des mesures qui manquent de rigueur. La majorité des groupes

anti-tabac affirme qu'un programme global devrait comporter une interdiction totale de faire de la publicité ainsi que de la promotion, des taxes encore plus élevées sur le tabac ainsi que des mesures destinées à protéger les non-fumeurs et plusieurs autres mesures.

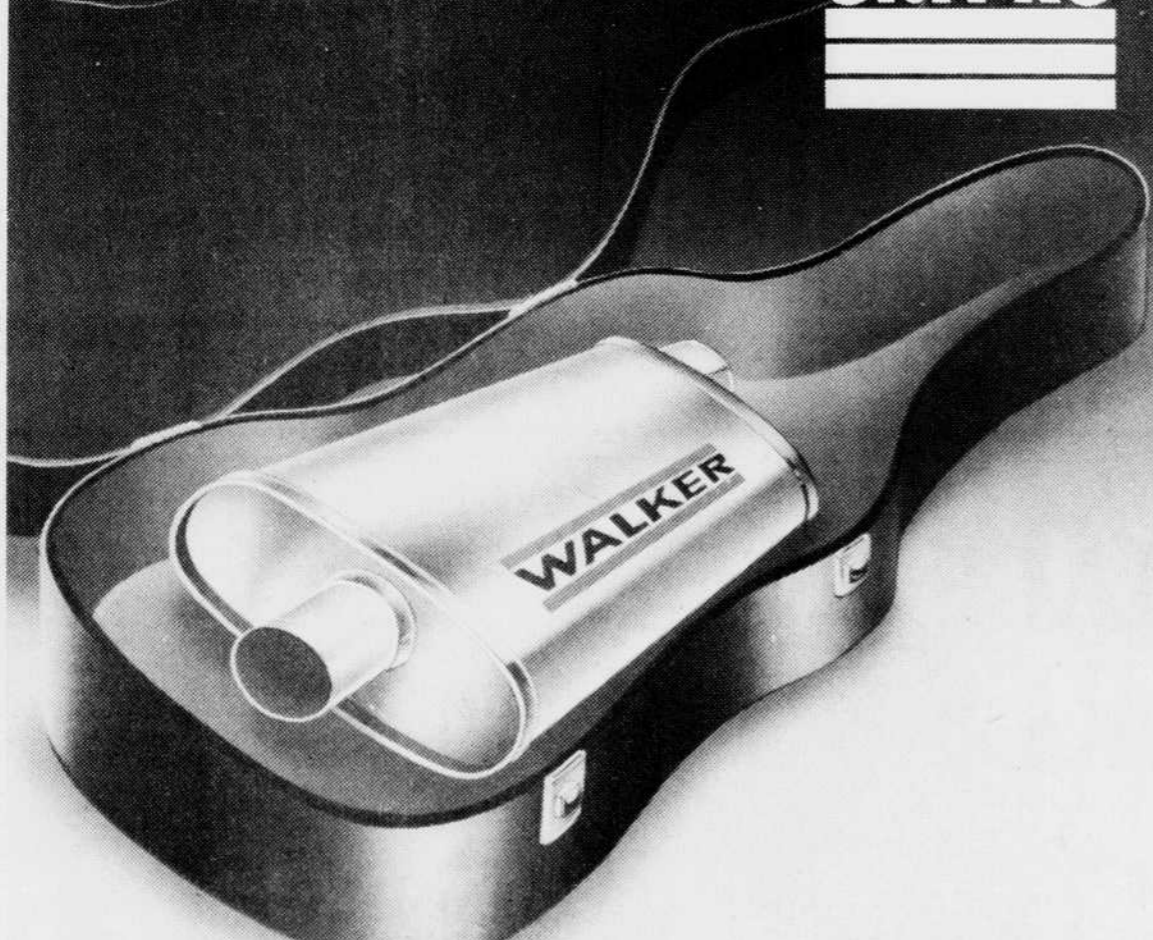
L'Association des droits des non-fumeurs croit que le ministre Epp a gagné la bataille pour une interdiction sur la publicité, mais qu'il a perdu le combat contre les promotions. Selon Mme Morgan, si tel est le cas, il s'en suivra que les fabricants de cigarettes vont tout simplement détourner des sommes énormes qui étaient jusqu'ici consacrées à la publicité, pour les consacrer à la promotion d'événements culturels et sportifs.

"S'il n'interdit pas simultanément aussi bien la promotion que la publicité, la nouvelle législation sera un échec", a prédit Mme Morgan.

POUR RESTER SILENCIEUX

LES INCORRUPTIBLES

UNI PRO



Fiez-vous au réseau des INCORRUPTIBLES UNI PRO

Des spécialistes. Des pièces de première qualité. Du travail bien fait.

C'est GARANTI!*

Vérification, évaluation et installation gratuites à l'achat d'un silencieux AVANTAGE

WALKER

SILENCIEUX

Pour connaître l'Incorruptible UNI PRO de votre région: (514) 641-2440

Région	Nbr. de franchises	Région	Nbr. de franchises
Abitibi — Chibougamau	4	Les Bois-Francis	8
Bas Saint-Laurent	9	Mauricie	28
Cantons de l'Est	8	Montréal métropolitain	29
Côte Nord	3	Ontario	6
Gaspésie	4	Québec	25
Îles-de-la-Madeleine	1	Saguenay — Lac-Saint-Jean	9
Laval — Laurentides	14	Vallée du Richelieu — Centre du Québec	15

* Installation en sus.

IGA *marque de certification d'IGA Canada ltée Boniprix IGA

RÔTI DE PALETTE
Coupe ordinaire
Boeuf catégorie Canada "A"

~~260~~ \$/kg

118 \$/lb

De la

SATISFACTION

dans tous les rayons

Du 20 au 25 avril 1987

BIFTECK OU RÔTI DE CÔTES DE CHOIX
Boeuf catégorie Canada "A"
Délicieux sur barbecue

~~877~~ \$/kg

398 \$/lb

SUCRE BLANC
Granulé REDPATH

Sac 2 kg

79¢

PAPIER HYGIÉNIQUE FACELLE ROYALE

Paq. de 4 roul.

139

POIS VERTS
Canada de choix
IGA
Boite 540 mL

2/100

SOUPES
Légumes, tomates, poulet & nouilles
IGA
Boite 284 mL

SOUPE AUX TOMATES

3/100

Fruits et Légumes

TOMATES ROSES DE SERRES
Produit de l'Ontario
Canada no 1
IGA

~~284~~ \$/kg

129 \$/lb

FRAISES
Produit des États-Unis
Cont. 473 mL (1 chop.)

77¢

THETFORD MINES Cooprix IGA Thetford 520, boul. Smith S.	SUTTON rue Principale Nord
SHERBROOKE Marché Dunant 1541, rue Dunant	COATICOOK Aubaine Plus Coaticook 265, rue Child
COOKSHIRE Allimentation Cookshire Inc. 115 Principale O.	PLESSISVILLE Co-op 1971, rue Blodreau
WINDSOR Supermarché Grégoire 14, rue Principale	ST-ELIE D'ORFORD Marché Clément 1065, Route 220
ROCK ISLAND 16, rue Principale	FLEURIMONT Aubaines Plus Fleurimont 2240, rue King est
EAST ANGUS Supermarché Blouin	

Canada

Embauchez des étudiants

Qui Sait ...
si vous n'en profiterez pas vous même?

DONNEZ GÉNÉREUSEMENT
à la Société canadienne du cancer

Un cahier publicitaire sera distribué à votre domicile. Consultez ses pages débordantes de nombreuses autres aubaines. (Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre marchand IGA)

Prix en vigueur du lundi 20 avril au samedi 25 avril 1987. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.